



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le
31 décembre 2022

Rapport de gestion

1	La société	1
2	Aperçu financier	1
3	Principales informations financières	2
4	Vision et plan stratégique de la société	2
5	Événement de cybersécurité	3
6	Réponse à la COVID-19	3
7	Secteurs d'exploitation	4
8	Frais de restructuration et autres frais connexes	5
9	Charges d'intérêts et autres coûts de financement	5
10	Impôt sur le résultat	6
11	Acquisitions et cessions	6
12	Sources de financement	6
13	Dépenses en immobilisations	7
14	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	8
15	Flux de trésorerie et financement	8
16	Obligations contractuelles	9
17	Goodwill	9
18	Instruments financiers et gestion des risques	9
19	Régimes d'avantages du personnel	13
20	Transactions entre parties liées	13
21	Mesures incitatives gouvernementales	14
22	Capital social	14
23	Autres considérations	15
24	Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire	15
25	Sommaire des résultats trimestriels	15
26	Sommaire des résultats du quatrième trimestre de 2022	16
27	Analyse des facteurs influant sur les activités et les résultats de la société	17
28	Environnement	18
29	Facteurs de risque	20
30	Estimations comptables critiques	30
31	Principales méthodes comptables	33
32	Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	34
33	Perspectives	34
34	Mesures financières non conformes aux IFRS	36
35	Énoncés prospectifs	42

Rapport de gestion

Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 8 mars 2023

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une entreprise carboneutreⁱ⁾ qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. Le portefeuille de l'entreprise comprend des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts à servir, des collations en trousse, des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée, ainsi que des produits à base de protéines végétales. L'adresse du siège social de la société est le 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1, Canada. La société emploie environ 14 000 personnes et mène ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, et ses actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « MFI ».

ⁱ⁾ Se reporter au rapport de 2021 sur la durabilité de la société sur le site Web de Les Aliments Maple Leaf à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/rapport-de-durabilite/>

2. APERÇU FINANCIER

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action) (non audité)	Aux 31 décembre ou pour les exercices clos les 31 décembre		
	2022	2021	Variation (%)
Ventes	4 739,1 \$	4 521,1 \$	4,8 %
(Perte nette) bénéfice net	(311,9) \$	102,8 \$	n. s. ⁱⁱ⁾
(Perte) bénéfice de base par action	(2,52) \$	0,83 \$	n. s. ⁱⁱ⁾
Résultat d'exploitation ajusté ⁱⁱ⁾	65,7 \$	210,3 \$	(68,7) %
Résultat ajusté par action ⁱⁱ⁾	(0,26) \$	1,03 \$	(125,2) %
BAIIA ajusté – Groupe des protéines animales ⁱⁱ⁾	378,7 \$	527,1 \$	(28,2) %
BAIIA ajusté – Groupe des protéines végétales ⁱⁱ⁾	(105,4) \$	(127,2) \$	17,1 %
Ventes – Groupe des protéines végétales	169,3 \$	184,1 \$	(8,0) %
Flux de trésorerie disponibles ^{ii) iii)}	(20,9) \$	213,0 \$	(109,8) %
Capitaux de construction ⁱⁱ⁾	9,6 \$	743,3 \$	(98,7) %
Dettes nettes ⁱⁱ⁾	(1 619,3) \$	(1 090,2) \$	(48,5) %

ⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

ⁱⁱ⁾ Non significatif.

ⁱⁱⁱ⁾ Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Les ventes pour 2022 se sont élevées à 4 739,1 millions de dollars comparativement à 4 521,1 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une augmentation de 4,8 %, attribuable aux mesures d'établissement des prix mises en œuvre pour atténuer la hausse de l'inflation, à la croissance dans le secteur de la production durable de viande et au taux de change, hausse partiellement contrebalancée par la baisse des volumes.

Pour 2022, la perte nette s'est chiffrée à 311,9 millions de dollars (perte de 2,52 \$ par action de base), comparativement à un bénéfice de 102,8 millions de dollars (0,83 \$ par action de base) à l'exercice précédent. Le solide rendement du portefeuille des viandes emballées a été plus que neutralisé par la baisse des résultats dans le secteur des activités de transformation et de production de porc, par l'inflation et les défis liés à la main-d'œuvre, ainsi que par l'incidence économique estimée à au moins 23 millions de dollars de l'événement de cybersécurité, tel que décrit dans la section 5 intitulée « Événement de cybersécurité ». Les charges d'intérêt ont augmenté de 33,2 millions de dollars, témoignant des niveaux d'endettement net associés aux projets de capitaux de construction et des augmentations des taux d'emprunt variables. La perte nette de l'exercice comprenait également une charge de dépréciation ponctuelle de 190,9 millions de dollars liée au Groupe des protéines végétales, des dépenses de démarrage de 59,3 millions de dollars (13,4 millions de dollars en 2021) associées aux projets de capitaux de construction, ainsi que des pertes nettes de 14,0 millions de dollars (4,9 millions de dollars en 2021) en raison des variations de la juste valeur hors caisse des actifs biologiques et des contrats de dérivés qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Le résultat d'exploitation ajusté de 2022 s'est chiffré à 65,7 millions de dollars comparativement à 210,3 millions de dollars à l'exercice précédent, tandis que le résultat par action ajusté de 2022 correspond à une perte de 0,26 \$ comparativement à 1,03 \$ à l'exercice précédent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures clés et sur les résultats par secteur d'exploitation, consultez la rubrique 7 intitulée « Secteurs d'exploitation ».

3. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)</i>	2022	2021	2020
Ventes	4 739,1 \$	4 521,1 \$	4 303,7 \$
(Perte nette) bénéfice net	(311,9) \$	102,8 \$	113,3 \$
(Perte) bénéfice de base par action	(2,52) \$	0,83 \$	0,92 \$
(Perte diluée) bénéfice dilué par action	(2,52) \$	0,82 \$	0,91 \$
Total des actifs	4 439,4 \$	4 385,8 \$	3 860,2 \$
Total des passifs à long terme	2 144,9 \$	1 681,2 \$	1 260,7 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49,3 \$	304,8 \$	321,4 \$
Dividendes en trésorerie par action	0,80 \$	0,72 \$	0,64 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières ajustées pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre :

<i>(en millions de dollars, sauf le pourcentage de la marge du BAIIA, le résultat par action et le RAN)ⁱ⁾</i>	2022	2021
Résultat d'exploitation ajusté	65,7 \$	210,3 \$
BAIIA ajusté	272,9 \$	399,5 \$
Marge du BAIIA ajusté	5,8 %	8,8 %
Résultat ajusté par action	(0,26) \$	1,03 \$
Capitaux de construction	9,6 \$	743,3 \$
Dette nette	(1 619,3) \$	(1 090,2) \$
Rendement de l'actif net (« RAN »)	0,3 %	4,5 %
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	(20,9) \$	213,0 \$

ⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

ⁱⁱ⁾ Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

4. VISION ET PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf croit fermement que la société se définit et est renforcée par la valeur qu'elle crée pour les intervenants, y compris la planète. La vision de la société, qui est de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable sur la planète, est intégrée dans sa stratégie et son processus de prise de décision. La société se distingue sur le marché particulièrement par son objectif, qui est de rehausser le mérite des aliments. La société croit également qu'il est nécessaire de s'impliquer sur les questions d'ordre social et de promouvoir des solutions efficaces afin de créer une valeur partagée. Cet engagement favorise la confiance chez les intervenants, ce qui génère des résultats commerciaux et financiers soutenant la société dans ses activités et ses initiatives pour faire de nos communautés, de notre pays et du monde de meilleurs endroits. Un plan stratégique guide les efforts de la société.

Les Aliments Maple Leaf mesure les progrès accomplis afin de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète sur la base de quatre piliers :

- **De meilleurs aliments** – Les Aliments Maple Leaf aborde activement les problèmes de santé les plus pressants liés à l'alimentation auxquels nous faisons face en tant que société, y compris la réduction d'ingrédients artificiels, d'antibiotiques et de la teneur en sodium, et fait progresser continuellement le leadership en salubrité alimentaire, notamment en ce qui concerne le progrès continu en matière de réduction du taux d'incidents de salubrité alimentaire.
- **Une meilleure planète** – La culture de la société est axée sur la réduction de son empreinte environnementale à un niveau durable en éliminant le gaspillage de toutes les ressources consommées : aliments, énergie, eau, emballages et temps. La société est demeurée carboneutre pour un troisième exercice en 2022.
- **De meilleurs soins** – Les valeurs solides au cœur de la culture de la société s'étendent à sa manière de traiter les animaux. La société progresse toujours quant à son engagement à l'égard d'un système de logement libre pour les porcs sous sa gestion et dans sa chaîne d'approvisionnement, et a également progressé de façon importante sur certaines autres initiatives en matière d'améliorations environnementales pour les animaux sous sa gestion en 2022. De plus, Les Aliments Maple Leaf est devenue l'une des deux seules entreprises de produits de protéines en Amérique du Nord et la seule société canadienne qui se classe dans les deux premiers niveaux du classement de *Business Benchmark on Animal Welfare*.

- *De meilleures collectivités* – Le Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire continue de collaborer avec des organisations externes pour définir et promouvoir des solutions systémiques au problème inacceptable qu'est l'insécurité alimentaire au Canada. Chez Les Aliments Maple Leaf, il existe une culture robuste de soutien offrant une sécurité mentale et physique aux membres de nos équipes. La société est un chef de file de son secteur quant au rendement annuel en matière de sécurité au travail.

Pour favoriser la création d'une valeur partagée à long terme, Les Aliments Maple Leaf compte sur les stratégies fondamentales suivantes :

- *Miser sur le leadership de la société en matière de durabilité* – Les Aliments Maple Leaf a complété son troisième exercice à titre d'entreprise alimentaire carboneutre, en plus d'avoir étendu la portée de son engagement en 2022 à la commercialisation de la marque et aux emballages, ainsi qu'à sa mobilisation auprès des communautés. Ces efforts, jumelés aux avancées actuelles sur le plan du mieux-être animal et la réduction au minimum des antibiotiques ont alimenté la croissance des ventes dans le secteur de la production durable des viandes en 2022.
- *Éliminer le gaspillage et améliorer l'efficacité* – Les Aliments Maple Leaf déploie des efforts afin d'améliorer l'efficacité et la rentabilité. La société a terminé la construction de ses installations avicoles de London, en Ontario, de son usine de tempeh à Indianapolis, en Indiana en 2022 et de son Centre d'excellence pour le bacon à Winnipeg, au Manitoba, à la fin de 2021 et a lancé la production. Ces projets de capitaux optimiseront la transformation de volaille ainsi que la production de bacon et de tempeh de Maple Leaf, afin de répondre à la demande des consommateurs pour ces produits de protéines de grande qualité.
- *Élargir la portée de la société dans de nouvelles zones géographiques, de nouveaux canaux et dans les protéines de remplacement* – En 2022, la société a consolidé davantage sa présence sur les marchés étrangers. Les ventes du groupe des protéines animales ont continué de croître sur le marché américain, propulsées par la marque Greenfield Natural Meat Co. et la poursuite des exportations en Asie.
- *Un avenir numérique pour l'ensemble de l'entreprise* – La société croit qu'un avenir durable est un avenir numérique, et elle adopte des technologies afin de réaliser sa vision. La société intègre les technologies de l'information et la science des données dans les activités de fabrication afin de simplifier les processus de production, de réduire les coûts et d'innover à un rythme accéléré. De plus, la société utilise la technologie à son avantage afin d'optimiser l'expérience de travail hybride et d'encourager un meilleur équilibre travail-vie personnelle.
- *Investir dans les marques pour augmenter la demande et fidéliser les consommateurs* – Dans la foulée de la rénovation de la marque du groupe des protéines animales en 2018, Les Aliments Maple Leaf a enregistré en 2022 une nette hausse des ventes dans l'ensemble de son portefeuille de marques ainsi qu'un niveau élevé de résilience en dépit de l'inflation qui a caractérisé cet exercice. Les viandes emballées ont mené les ventes de viandes de production durable, lesquelles ont connu un essor au Canada et aux États-Unis au cours des derniers exercices.
- *Investir dans le personnel afin que ses talents s'épanouissent* – En 2022, nous avons poursuivi nos efforts afin de créer une connaissance et une compréhension de nos valeurs à l'aide de centaines de discussions avec nos équipes permettant d'explorer chaque valeur individuellement. Les Aliments Maple Leaf demeure déterminée à soutenir le perfectionnement de ses employés pour leur permettre de maximiser leur contribution et de construire des carrières robustes chez Les Aliments Maple Leaf.

5. ÉVÉNEMENT DE CYBERSÉCURITÉ

Le 6 novembre 2022, la société a confirmé avoir subi une panne de système à la suite d'un incident de cybersécurité. Après avoir appris l'incident, Les Aliments Maple Leaf a pris des mesures immédiates et a fait appel à des experts en cybersécurité et en rétablissement des activités. La société a exécuté ses plans de continuité des activités en rétablissant les systèmes touchés et en travaillant avec les clients et les fournisseurs pour minimiser les interruptions de service. Bien que l'entreprise ait été en mesure de poursuivre ses activités tout au long de l'événement, les activités normales ont été interrompues. La société estime que l'incidence économique directe et indirecte de cet événement au quatrième trimestre a été d'au moins 23 millions de dollars.

6. RÉPONSE À LA COVID-19

En tant que service essentiel, Les Aliments Maple Leaf se concentre sur la protection de la santé et du bien-être de ses employés, le maintien de la continuité des activités et l'élargissement de son rayonnement social. Pour s'assurer d'une gestion efficace dans ce contexte sans précédent, la société a pris un certain nombre de mesures pour adapter ses pratiques commerciales et d'exploitation, notamment en renforçant ses politiques et procédures liées à la sécurité en adoptant un mandat de vaccination pour tous ses employés et entrepreneurs ainsi qu'en communiquant et en collaborant étroitement avec les autorités de la santé publique y compris la tenue de cliniques de vaccination sur place en 2021. Les mesures mises en œuvre pour protéger la santé et la sécurité des employés ont alourdi la structure des coûts de la société pendant la pandémie en raison de l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, à l'équipement de protection individuelle, aux installations sanitaires et des autres dépenses.

Dans l'ensemble, la société est d'avis que les efforts proactifs et exhaustifs qui ont été déployés et qu'elle continuera à déployer devraient atténuer les répercussions négatives sur son exploitation. Tout au long de l'évolution de la crise de la COVID-19, Les Aliments Maple Leaf continuera de s'adapter et d'adopter des pratiques exemplaires qui accordent la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés et à la stabilité de l'approvisionnement alimentaire. Dans le cadre de la responsabilité sociale plus vaste des Aliments Maple Leaf pendant la pandémie, la société a fourni un soutien important au personnel de première ligne, aux secours alimentaires d'urgence et aux fournisseurs de soins de santé.

7. SECTEURS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société comptait deux secteurs à présenter. Ces secteurs offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces secteurs. Le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance des revenus, le résultat d'exploitation ajusté et le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA ajusté), tandis que, à court terme, le rendement du Groupe des protéines végétales est axé sur l'atteinte d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré.

Le tableau suivant présente le résumé des ventes, du profit brut, des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté par secteur d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars) ⁱ⁾	2022				2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁱⁱ⁾	Total
Ventes	4 593,6 \$	169,3	(23,9)	4 739,1 \$	4 366,7 \$	184,1	(29,8)	4 521,1 \$
Profit brut (défictaire)	474,7 \$	(36,5)	(14,0)	424,1 \$	676,8 \$	(12,8)	(4,9)	659,1 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	338,9 \$	92,8	—	431,7 \$	334,3 \$	132,8	—	467,1 \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱⁱⁱ⁾	190,3 \$	(124,5)	—	65,7 \$	352,4 \$	(142,1)	—	210,3 \$
BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	378,7 \$	(105,4)	(0,5)	272,9 \$	527,1 \$	(127,2)	(0,4)	399,5 \$
Marge du BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	8,2 %	(62,2) %	s. o.	5,8 %	12,1 %	(69,1) %	s. o.	8,8 %

i) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ii) Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et les coûts connexes des marchandises vendues, les variations de la juste valeur des actifs biologiques et des contrats dérivés ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les charges qui ne peuvent être séparées des secteurs isolables ou qui ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

iii) Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Groupe des protéines animales

Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger, les collations en trousse, les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et de nombreuses marques régionales importantes.

Pour l'exercice 2022, les ventes ont augmenté de 5,2 % pour s'établir à 4 593,6 millions de dollars, comparativement à 4 366,7 millions de dollars à l'exercice précédent. La croissance des ventes a été stimulée par les mesures d'établissement des prix mises en œuvre pour atténuer la hausse de l'inflation, le changement favorable de la composition des produits vers une production durable des viandes, la croissance aux États-Unis et un taux de change favorable. Ces facteurs positifs ont été partiellement annulés par la baisse du volume des ventes.

Le profit brut pour 2022 s'élève à 474,7 millions de dollars (marge bruteⁱⁱ⁾ de 10,3 %), comparativement à 676,8 millions de dollars (marge bruteⁱⁱ⁾ de 15,5 %) à l'exercice précédent. Le profit brut a subi l'incidence des perturbations au sein de la main-d'œuvre et de la chaîne d'approvisionnement, de l'augmentation des coûts liés à l'inflation, les baisses de volume, les difficultés sur le marché du porc, y compris les défis sur le marché japonais et l'incident de cybersécurité. Cette diminution a été partiellement compensée par les mesures d'établissement des prix. Le profit brut comprenait également des dépenses de démarrage de 54,5 millions de dollars (9,9 millions de dollars en 2021) associées aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ⁾, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Les frais de vente et charges générales et administratives pour 2022 se sont élevés à 338,9 millions de dollars, ce qui correspond aux frais de 334,3 millions de dollars constatés l'an dernier.

Le résultat d'exploitation ajusté pour 2022 se chiffre à 190,3 millions de dollars, comparativement à 352,4 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Pour 2022, le BAIIA ajusté se chiffre à 378,7 millions de dollars, comparativement à 527,1 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés. Pour 2022, la marge du BAIIA ajusté était de 8,2 %, comparativement à 12,1 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Groupe des protéines végétales

Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques prédominantes comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

En 2022, les ventes se sont chiffrées à 169,3 millions de dollars, comparativement à 184,1 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente une baisse de 8,0 % ou 11,4 % après l'exclusion de l'incidence du taux de change. Le recul des ventes s'explique par la baisse des volumes de produits vendus au détail, qui a plus que compensé les mesures d'établissement de prix mises en œuvre tout au long de 2022 pour atténuer l'inflation et les hausses des coûts structurels.

Le profit brut pour 2022 correspond à une perte de 36,5 millions de dollars (marge brute négativeⁱ⁾ de 21,6 %) comparativement à un profit brut de 12,8 millions de dollars (perte de la marge brute^{j)} de 7,0 %) à l'exercice précédent. La diminution du profit brut a été attribuée à la baisse du volume des ventes et aux investissements stratégiques dans la capacité de répondre à la demande prévue, ce qui a entraîné une augmentation des frais généraux et des coûts transitoires, ainsi que des pressions inflationnistes sur les coûts de distribution et des intrants. La perte brute pour 2022 comprenait également des dépenses de démarrage de 4,8 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2021) associés aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ⁾, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Les frais de vente et charges générales et administratives en 2022 se sont établis à 92,8 millions de dollars (54,8 % des ventes), comparativement à 132,8 millions de dollars (72,1 % des ventes) à l'exercice précédent. La diminution des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la baisse des dépenses de publicité et des coûts de personnel résultant des activités de restructuration mises en œuvre vers la fin du deuxième trimestre de 2022 en réponse au changement apporté au plan stratégique, décrit plus en détail dans la section 33, Perspectives, du présent document, baisse en partie annulée par la hausse des frais des consultants.

Le résultat d'exploitation ajusté pour 2022 s'est soldé par une perte de 124,5 millions de dollars, comparativement à une perte de 142,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette amélioration s'inscrit dans la tendance des facteurs énumérés.

Le BAIIA ajusté de 2022 correspond à une perte de 105,4 millions de dollars, comparativement à une perte de 127,2 millions de dollars au dernier exercice. Cette amélioration s'inscrit dans la tendance des facteurs énumérés.

i) La marge brute représente le profit brut (perte brute) divisé par les ventes.

ii) Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

8. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 30,1 millions de dollars. Le montant de 30,1 millions de dollars est constitué d'une tranche de 22,6 millions de dollars au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 7,5 millions de dollars au titre du Groupe des protéines animales. Du montant de 22,6 millions de dollars imputable au Groupe des protéines végétales, une tranche de 19,0 millions de dollars était liée à la dépréciation d'actifs, une tranche de 2,9 millions de dollars, aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et une tranche de 0,7 million de dollars, aux coûts des mises hors service et autres coûts décaissés, alors que la société a modifié ses priorités et a réorganisé ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu. Du montant de 7,5 millions de dollars imputable au Groupe des protéines animales, une tranche de 5,9 millions de dollars était liée à l'amortissement accéléré, une tranche de 1,0 million de dollars, aux coûts de mises hors service et une tranche de 0,6 million de dollars, aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 4,9 millions de dollars uniquement pour le Groupe des protéines animales. Du montant de 4,9 millions de dollars imputable au Groupe des protéines animales, une tranche de 3,5 millions de dollars était liée à l'amortissement accéléré et une tranche de 0,8 million de dollars, aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto et de St. Mary's. La tranche restante de 0,6 million de dollars avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

9. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

En 2022, les charges d'intérêts et autres coûts de financement se sont chiffrés à 56,0 millions de dollars comparativement à 22,9 millions à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique en grande partie par des taux d'intérêt plus élevés et l'accroissement du niveau d'emprunt des prêts tirés sur la facilité de crédit de la société. Se reporter à la rubrique 12 intitulée « Sources de financement » pour obtenir plus d'information.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif en 2022 a différé du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement en raison de la perte de valeur du goodwill non déductible et du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par la filiale des protéines végétales après le premier trimestre. Le taux d'imposition effectif en 2021 de 31,3 % a différé du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement en raison de la provenance géographique des bénéfices et du plus faible taux de recouvrement de l'impôt comptabilisé sur les pertes. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action en 2022 s'est établi à 833,7 % (29,7 % en 2021). Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action en 2022 et en 2021 diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada en raison des facteurs décrits plus haut.

11. ACQUISITIONS ET CESSIONS

Il n'y a eu ni acquisition ni cession pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le 25 juin 2021, la société a clôturé l'acquisition d'une usine de transformation de volaille et de son approvisionnement associé auprès de Certm Inc. (anciennement Cericola Farms Inc.), une société fermée canadienne, pour une contrepartie totale de 62,1 millions de dollars (trésorerie exigible à la clôture : 40,0 millions de dollars; dépôt de 20,2 millions de dollars et ajustement du fonds de roulement de 1,9 million de dollars en 2018). Cette acquisition a conclu l'entente de vente et d'achat datée du 27 juin 2018 en vertu de laquelle la société avait déjà acquis deux usines de transformation de volaille et l'approvisionnement associé, éléments comptabilisés dans les actifs au titre du droit d'utilisation avec une obligation locative correspondante. La société avait aussi l'option d'acheter une troisième usine de transformation. La société a financé la transaction en utilisant une combinaison de trésorerie et de prélèvements sur les facilités de crédit existantes. L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. La société a comptabilisé un goodwill de 7,6 millions de dollars qui est attribuable aux synergies créées par l'élargissement de la part de la société dans l'approvisionnement en intrants réglementés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé des coûts de transaction de 0,1 million de dollars qui ont été exclus de la contrepartie versée et ont été comptabilisés comme une charge dans les autres charges.

Aucun coût de transaction n'a été comptabilisé en 2022.

12. SOURCES DE FINANCEMENT

Le secteur des aliments de consommation dans lequel la société exerce ses activités se caractérise généralement par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières, les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. La société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie d'exploitation, même lorsque les prix des marchandises étaient élevés ou que la société était en restructuration. Ces flux de trésorerie d'exploitation assurent à la société des liquidités sous-jacentes qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit et aux fonds en caisse lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Au 31 décembre 2022, les soldes de trésorerie de la société se chiffraient à 91,1 millions de dollars (162,0 millions de dollars en 2021). La trésorerie est investie dans des dépôts à vue et à court terme auprès d'institutions financières canadiennes dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

La composition de la dette à long terme se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Ligne de crédit renouvelable	999 523 \$	555 219 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains	358 664	334 828
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens	350 000	350 000
Prêts publics	7 027	12 202
Charges de financement différé	(4 800)	—
Total de la dette à long terme	1 710 414 \$	1 252 249 \$
Courante	921 \$	5 176 \$
Non courante	1 709 493	1 247 073
Total de la dette à long terme	1 710 414 \$	1 252 249 \$
Capitaux de constructionⁱ⁾ inclus dans la dette à long terme	9 461 \$	719 216 \$

i) Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Le 29 juin 2022, la société a renouvelé sa facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit ») et a par la suite modifié les clauses restrictives en février 2023 pour tenir compte des effets prolongés de l'économie postpandémique. La société a reporté la date d'échéance de la ligne de crédit renouvelable, consentie et non garantie de 1 300,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et a reporté les échéances de ses deux facilités de crédit à terme consenties et non garanties de 265,0 millions de dollars américains et 350,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et au 29 juin 2026, respectivement. Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable.

Outre les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 31 décembre 2022, la société avait prélevé des lettres de crédit de 8,9 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (8,2 millions de dollars en 2021).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 31 décembre 2022, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette totale sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 125,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars en 2021). Au 31 décembre 2022, des lettres de crédit de 58,9 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (66,8 millions de dollars en 2021).

Pour certains projets précis, la société a obtenu divers prêts publics. Au 31 décembre 2022, ces prêts portaient intérêt au taux de 0,0 % (de 0,0 % à 2,9 % en 2021). Ces facilités sont remboursables sur différentes périodes et les échéances vont de 2024 à 2032. Au 31 décembre 2022, l'encours s'élevait à 7,0 millions de dollars (12,2 millions de dollars en 2021). Toutes ces facilités sont engagées.

Le 24 juin 2022, la société a modifié sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 24 juin 2024. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 135,0 millions de dollars. La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 31 décembre 2022, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 171,1 millions de dollars (145,6 millions de dollars en 2021). En échange de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra un montant en trésorerie de 122,5 millions de dollars (112,3 millions de dollars en 2021) et des billets à recevoir de 48,6 millions de dollars (33,3 millions de dollars en 2021). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 31 décembre 2022, la société a comptabilisé un montant net à recevoir de 10,1 millions de dollars dans les billets à recevoir (montant net à payer de 7,7 millions de dollars en 2021 dans les créiteurs et charges à payer).

La facilité de titrisation est assujettie à certaines restrictions, dont le respect de clauses restrictives. Au 31 décembre 2022, la société respectait la totalité des exigences liées à cette facilité. Si la facilité de titrisation était résiliée, la société comptabiliserait les montants connexes dans son bilan consolidé audité de 2022 (le « bilan consolidé ») et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

13. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Pour 2022, les dépenses en immobilisations se sont établies à 312,1 millions de dollars, comparativement à 629,4 millions de dollars à l'exercice précédent. La baisse des dépenses en immobilisations est surtout attribuable à l'achèvement de la construction de l'usine de volaille à London, en Ontario, à l'installation de production de protéines végétales à Indianapolis, en Indiana, et à l'agrandissement du Centre d'excellence pour le bacon à Winnipeg, au Manitoba.

La société a estimé actuellement que ses dépenses en immobilisations pour l'exercice 2022 seront d'environ 375 millions de dollars, dont environ 50 % seront des capitaux de construction. La baisse est essentiellement attribuable au calendrier et est stimulée par les derniers versements pour les installations avicoles de London et le Centre d'excellence pour le bacon. Les dépenses en immobilisations pour 2022 étaient principalement liées à l'achèvement des installations avicoles de London (Ontario), à l'achèvement du Centre d'excellence pour le bacon et à d'autres projets visant à stimuler la croissance et à augmenter la capacité dans divers secteurs, notamment l'agrandissement de nos porcheries où les porcs sont élevés sans antibiotiques, dont environ 50 % seront des capitaux de construction.

Pour 2023, la société estime que les dépenses en immobilisations totales seront inférieures à 250 millions de dollars. L'estimation des dépenses en immobilisations inférieure pour l'exercice comparativement à l'estimation précédente de 275 millions de dollars à 325 millions de dollars est principalement attribuable au moment prévu pour l'exécution du projet. Jusqu'à 120 millions de dollars seront consacrés à l'investissement dans l'entretien, le reste étant consacré au capital de croissance. Le capital de croissance est lié principalement à l'augmentation de la capacité de transformation ultérieure de la volaille à l'usine de viandes préparées à Brampton, en Ontario, aux dépenses résiduelles encourues pour l'installation de transformation de la volaille de London, à l'augmentation de la capacité de production sans antibiotiques dans les porcheries et à celle de la capacité dans la catégorie des boîtes à lunch.

14. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 20 mai 2022, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2022 et se terminera le 24 mai 2023 ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, 2,5 millions d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 23,51 \$ l'action.

Le 20 mai 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2021 et s'est terminé le 24 mai 2022, la société ayant achevé le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 21 mai 2020, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Le rachat a commencé le 25 mai 2020 et s'est terminé le 24 mai 2021, la société ayant achevé le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

15. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 91,1 millions de dollars à la fin de 2022, comparativement à 162,0 millions de dollars en 2021. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'explique surtout par les investissements dans les immobilisations corporelles, les investissements dans le fonds de roulement, les dividendes versés et le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Cette diminution a été partiellement compensée par les prêts prélevés sur la facilité de crédit.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de 49,3 millions de dollars pour 2022, comparativement à 304,8 millions de dollars en 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable au recul du bénéfice, aux paiements d'intérêt plus élevés et aux sommes plus élevées investies dans le fonds de roulement, le tout étant compensé en partie par la diminution de la charge d'impôt.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de 377,0 millions de dollars pour 2022, comparativement à 623,5 millions de dollars en 2021. Cette baisse s'explique surtout par les investissements moindres dans les immobilisations corporelles, l'acquisition en 2021 d'installations avicoles, le tout étant compensé en partie par le produit du règlement judiciaire reçu en 2021.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des entrées de 256,7 millions de dollars pour 2022, comparativement à 379,9 millions de dollars en 2021. Cette diminution découle essentiellement du rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, du montant moins élevé des prélèvements sur la facilité de crédit et des versements de dividendes plus élevés.

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente de l'information sur certaines des principales obligations contractuelles de la société au 31 décembre 2022 et présente les flux de trésorerie non actualisés exigibles relativement aux passifs financiers et aux engagements.

Paielements non actualisés dus au cours des exercices :

(en milliers de dollars)	Échéant à moins de 1 an	Échéant dans 1 à 3 ans	Échéant dans 3 à 5 ans	Échéant dans plus de 5 ans	Total
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	485 114 \$	—	—	—	485 114 \$
Dette à long terme	1 153	1 963	1 713 165	—	1 716 281
Contrats de change	2 197	—	—	—	2 197
Swaps de taux d'intérêt	6 526	—	—	—	6 526
Obligations locatives	37 048	57 619	42 001	70 374	207 042
Autres passifs	56 864	776	—	—	57 640
	588 902 \$	60 358	1 755 166	70 374	2 474 800 \$

La société a conclu un certain nombre de contrats ayant trait à la construction de nouvelles installations ou à l'agrandissement d'installations existantes. Au 31 décembre 2022, ces contrats s'élevaient à environ 45,0 millions de dollars (245,0 millions de dollars en 2021).

La direction est d'avis que les flux de trésorerie, les fonds en caisse et les sources de financement disponibles de la société constituent des ressources pour financer ses besoins opérationnels courants et ses dépenses d'investissement prévues pour au moins les douze prochains mois. Les notes 15 et 19 afférentes aux états financiers consolidés de la société renferment d'autres détails sur le financement.

17. GOODWILL

Le 30 septembre 2022, la société a soumis son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») des protéines végétales à un test de dépréciation. Ce test a dû être effectué en raison des changements survenus dans le contexte macroéconomique qui avaient entraîné une hausse marquée du taux d'actualisation. À cet effet, au troisième trimestre, la société a comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 190,9 millions de dollars liée au goodwill, ce qui représente 100 % du goodwill affecté au Groupe des protéines végétales.

La note 12 afférente aux états financiers consolidés de la société renferme d'autres détails.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal de ses activités, la société est exposée à des risques financiers et de marché susceptibles d'influer sur son résultat d'exploitation. Pour gérer ces risques, la société exerce ses activités conformément à des politiques et à des lignes directrices en matière de gestion des risques qui régissent la gestion des risques de prix et de marché sur les marchés de change, des taux d'intérêt et des marchandises, ainsi que les activités de financement et d'investissement.

La société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de prix et de marché liés aux principales expositions découlant des activités d'exploitation, et elle ne participe pas à des activités importantes de négociation de nature spéculative.

Le comité de gestion des risques de la société tient de fréquentes réunions pour discuter de la conjoncture du marché, passer en revue les programmes de gestion des risques en vigueur et les activités de négociation en cours, et approuver les nouvelles stratégies de couverture ou de négociation, le cas échéant.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux activités de gestion des risques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société sont classés dans les catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net
Comptes débiteurs	Au coût amorti
Billets à recevoir	Au coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti
Dette à long terme	Au coût amorti
Instruments dérivés ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Placements	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

ⁱ⁾ Ces instruments dérivés peuvent être désignés comme couvertures de flux de trésorerie, couvertures de juste valeur ou couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, selon le cas. Les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre :

(en milliers de dollars)	2022			2021		
	Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur		Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur	
		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de change	18 033 \$	537 \$	1 \$	48 810 \$	277 \$	117 \$
Swaps de taux d'intérêt	493 664 \$	16 755	—	469 828 \$	—	5 565
		17 292 \$	1 \$		277 \$	5 682 \$
Couvertures de juste valeurⁱⁱⁱ⁾						
Contrats de change	9 164 \$	17 \$	316 \$	26 770 \$	149 \$	220 \$
Contrats sur marchandises	8 925 \$	143	—	24 747 \$	325	—
		160 \$	316 \$		474 \$	220 \$
Instruments dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle						
Swaps de taux d'intérêt	897 677 \$	— \$	6 526 \$	481 942 \$	— \$	11 667 \$
Contrats de change	223 438 \$	618	1 880	105 907 \$	1 027	375
Contrats sur marchandises	72 962 \$	3 418	—	100 820 \$	1 689	—
		4 036 \$	8 406 \$		2 716 \$	12 042 \$
Juste valeur totale		21 488 \$	8 723 \$		3 467 \$	17 944 \$
Courant ^{i)iv)v)}		18 117 \$	8 723 \$		3 467 \$	16 887 \$
Non courant ⁱ⁾		3 371	—		—	1 057
Total de la juste valeur		21 488 \$	8 723 \$		3 467 \$	17 944 \$

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

ⁱⁱ⁾ La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans consolidés. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans consolidés.

ⁱⁱⁱ⁾ La valeur comptable des éléments couverts aux bilans consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

^{iv)} Au 31 décembre 2022, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a diminué de 2,7 millions de dollars (baisse de 0,5 million de dollars au 31 décembre 2021) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 0,0 million de dollars (0,0 million de dollars au 31 décembre 2021) dans les bilans consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs, les billets à recevoir et les créditeurs et charges à payer pour lesquels leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la valeur comptable de la dette à long terme se rapprochait de sa juste valeur. La juste valeur de la dette à long terme de la société a été classée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et estimée selon les flux de trésorerie futurs actualisés en fonction des taux actuels offerts pour des instruments financiers similaires assortis de risques et d'échéances analogues.

La société comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés à la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se rapproche de la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée des actifs et a été classée au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur des instruments dérivés que la société a utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change était estimée selon des mesures actuelles du marché en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux cours de change. Les contrats à terme standardisés et les options sur marchandises sont négociés en bourse et sur les marchés hors cote. La juste valeur est établie en fonction des prix d'échange et d'autres données de marché observables.

Les profits ou pertes nets sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés de profits ou de pertes réalisés ou latents sur des instruments dérivés ayant cessé d'être désignés comme éléments de couverture ou ceux qui n'étaient autrement pas désignés dans une relation de couverture officielle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé un profit de 16,5 millions de dollars (gain de 3,9 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2022 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	1 172 \$	— \$	1 172 \$
Contrats sur marchandises ¹⁾	3 561	—	—	3 561
Swaps de taux d'intérêt	—	16 755	—	16 755
	3 561 \$	17 927 \$	— \$	21 488 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	2 197 \$	— \$	2 197 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	6 526	—	6 526
	— \$	8 723 \$	— \$	8 723 \$

¹⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Capital

La société cherche à maintenir une structure du capital robuste et rentable qui permet la résilience, soutient sa stratégie de croissance à long terme et maximise la souplesse de son exploitation. Lorsqu'elle injecte du capital dans ses investissements qui visent à soutenir ses objectifs en matière de résultats, la société établit des taux de rendement internes pour les initiatives d'investissement. Les projets d'investissement sont généralement financés à l'aide de flux de trésorerie générés en interne et de créances de premier rang, au besoin.

La société utilise un effet de levier financier dans sa structure du capital pour réduire le coût du capital, car elle a pour but de maintenir ses principaux ratios de crédit à des niveaux qui permettent d'obtenir continuellement des conditions de crédit dignes d'une société dont la solvabilité est de qualité supérieure. La société évalue son profil de crédit au moyen de diverses mesures, certaines non conformes aux IFRS, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie diminués de la dette à long terme et de la dette bancaire (la « dette nette ») et le BAIIA ajusté.

En plus des facilités de crédit et des capitaux propres, la société utilise les contrats de location et un programme de titrisation de débiteurs à recours très limité comme sources supplémentaires de financement.

La société maintient une distribution de dividendes régulière basée sur le résultat net durable à long terme. De temps à autre, la société rachète des actions aux fins d'annulation aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et pour satisfaire aux attributions consenties dans le cadre de son plan d'unités d'actions temporairement incessibles décrit à la note 22.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité des clients et des contreparties de la société à respecter leurs obligations en matière de paiement.

Le risque de crédit auquel la société est exposée dans le cours normal de ses activités se rapporte à ses clients, dont la quasi-totalité provient de la vente au détail, des services alimentaires et du secteur industriel. La société procède régulièrement à des évaluations du crédit portant sur la situation financière de ses clients nouveaux et existants et elle examine la recouvrabilité de ses créances clients et autres débiteurs afin d'atténuer toute possibilité de perte sur créance. La société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la société évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comportent ses actifs financiers a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la société évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour douze mois. Le délai moyen de recouvrement des débiteurs de l'exercice est conforme aux tendances historiques.

La direction est d'avis que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées étant donné la qualité généralement élevée du crédit des principaux clients de la société, le grand nombre de clients secondaires et leur répartition géographique de même que la facilité de titrisation liée aux débiteurs, décrite à la note 25 des états financiers consolidés. La société mène toutefois un volume assez important d'affaires avec un nombre réduit de détaillants en alimentation d'envergure. Au 31 décembre 2022, les deux plus importants clients de la société comptaient pour environ 23,1 % du total des ventes (23,5 % pour les deux plus importants clients en 2021).

La société est exposée au risque de crédit qui découle de ses effets à recevoir d'une entité structurée non consolidée en ce qui a trait au programme de titrisation de créances, comme l'explique la note 25 des états financiers consolidés. La direction estime que ce risque de crédit est limité du fait de la cote AA- dont est assortie la dette à long terme de l'institution financière qui finance la fiducie de tiers. La société est exposée au risque de crédit qui découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (essentiellement des dépôts auprès de banques à charte canadiennes) et des instruments dérivés non négociés en bourse. La société atténue ce risque de crédit en traitant principalement avec des contreparties qui sont d'importantes institutions financières internationales dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure. L'exposition maximale de la société au risque de crédit à la date de clôture correspondait essentiellement à la valeur comptable des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés non négociés en bourse dont la juste valeur est positive.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La société gère le risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, en réduisant au minimum sa dépendance envers une source de crédit unique, en maintenant des facilités de crédit engagées non utilisées suffisantes et en gérant les échéances des actifs et des passifs financiers pour minimiser les risques de refinancement.

Au 31 décembre 2022, la société disposait de facilités de crédit engagées non utilisées de 291,5 millions de dollars (736,6 millions de dollars en 2021) aux termes de ses principales conventions bancaires, comme il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés. Ces conventions bancaires contiennent des clauses restrictives et d'autres restrictions.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie qui s'y rattachent fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt de la société découle des titres d'emprunt à long terme à taux fixes qui engendrent un risque de taux d'intérêt sur la juste valeur et des titres d'emprunt à taux variables qui donnent lieu au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. De plus, les soldes de trésorerie de la société sont habituellement investis dans des actifs à court terme portant intérêt.

La société gère son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable et en utilisant périodiquement des instruments dérivés de taux d'intérêt afin d'obtenir la combinaison souhaitée de titres d'emprunt à taux variable et à taux fixe.

Au 31 décembre 2022, la société avait une dette à taux variable de 1 708,2 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 7,0 % (1 240,0 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,4 % en 2021). La société a converti une tranche de 493,7 millions de dollars de sa dette à taux variable en dette à taux fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,2 % (469,8 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,7 % en 2021). De plus, la société était exposée aux taux d'intérêt variables relativement à son programme de titrisation de créances. Au 31 décembre 2022, l'avance de trésorerie reçue aux termes de ce programme s'établissait à 122,5 millions de dollars et portait intérêt à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,6 % (120,0 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,9 % en 2021). Le montant maximal que la société peut obtenir en vertu de ces programmes se chiffre à 135,0 millions de dollars (120,0 millions de dollars en 2021).

Au 31 décembre 2022, la société avait une dette à taux fixe de 7,0 millions de dollars (12,2 millions de dollars en 2021) portant intérêt à un taux effectif moyen pondéré de 3,6 % (3,5 % en 2021). Les variations des taux d'intérêt du marché entraînent la fluctuation de la juste valeur de la dette à long terme à taux fixe, mais n'ont pas d'incidence sur le résultat net puisque la dette de la société est inscrite au coût amorti et que la valeur comptable ne change pas lorsque les taux d'intérêt fluctuent.

Risque de change

Le risque de change se rapporte au risque que la valeur d'un instrument financier ou des flux de trésorerie fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change auquel est exposée la société découle principalement d'opérations effectuées en monnaies autres que le dollar canadien, y compris les ventes et achats libellés en devises, d'emprunts libellés en devises et d'investissements dans des sociétés étrangères. Les principales devises auxquelles la société est exposée sont le dollar américain et le yen.

La société utilise des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux opérations libellées en devises. La société a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux emprunts libellés en devises.

Risque lié au prix des marchandises

La société est exposée au risque lié aux prix des marchandises comme les porcs vivants, le carburant et les achats de certains autres produits agricoles utilisés comme matières premières, notamment les céréales fourragères. La société conclut des contrats à prix fixe avec des fournisseurs ainsi que des contrats à terme normalisés et hors cote et des options négociées en bourse afin de gérer l'exposition au risque lié aux fluctuations des prix sur les résultats d'exploitation.

Les instruments dérivés désignés comme couverture d'une opération prévue sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie ou de la juste valeur, et sont gérés dans le portefeuille des instruments assujettis à la comptabilité de couverture de la société.

La société classe certains contrats conclus dans le but de se procurer des marchandises devant être utilisées pour la production en appliquant l'exception « pour propre usage ». Ces contrats sont inscrits au bilan seulement à la livraison.

Pour une analyse approfondie des pratiques de gestion des risques et des risques liés aux instruments dérivés, il convient de se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

19. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages complémentaires de retraite acquis par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires, de l'âge du départ à la retraite des employés et des coûts des soins de santé prévus. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les estimations sont établies au début de chaque exercice et sont réévaluées si l'évolution des facteurs affectant les régimes ou de la conjoncture des marchés porte à croire que leur incidence sur les états financiers consolidés de la société pourrait être significative.

En 2022, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global un profit avant impôt de 54,7 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce montant comprend un profit avant impôt de 241,6 millions de dollars correspondant à la différence entre la situation réelle du régime et les hypothèses actuarielles, ainsi qu'une perte avant impôt de 186,7 millions de dollars en raison de l'écart entre le rendement sur les actifs du régime et le taux d'actualisation.

En 2021, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global une perte avant impôt de 98,1 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce montant comprend une perte avant impôt de 78,0 millions de dollars correspondant à la différence entre la situation réelle du régime et les hypothèses actuarielles, ainsi qu'un profit avant impôt de 17,9 millions de dollars en raison de l'écart entre le rendement sur les actifs du régime et le taux d'actualisation.

La société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies. Les actifs des régimes à prestations définies sont essentiellement investis dans des fonds de placement qui sont assujettis à des fluctuations des cours du marché. Les taux d'actualisation servant à évaluer les passifs des régimes se fondent sur les taux d'intérêt du marché à long terme. Les fluctuations de ces cours du marché et de ces taux d'intérêt peuvent se répercuter sur la charge de retraite et sur les besoins de capitalisation. En 2022, le rendement sur les placements, avant les charges, des actifs des régimes à prestations définies de la société s'est traduit par une perte de 14,3 %, comparativement à un gain de 4,0 % en 2021.

Les cotisations de la société sont financées à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction prévoit que les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation suffiront à financer les cotisations en espèces futures prévues. En 2022, les cotisations de la société aux régimes à prestations définies se sont chiffrées à 12,7 millions de dollars (17,3 millions de dollars en 2021).

La société prévoit cotiser à hauteur de 37,2 millions de dollars aux régimes de retraite en 2023, y compris les régimes à prestations définies, les régimes à cotisations définies et les régimes multiemployeurs.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre la société et ses entités consolidées ont été éliminées dans les états financiers consolidés de la société.

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a cotisé 32,3 millions de dollars (36,9 millions de dollars en 2021) à ces régimes.

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs externes de la société.

La rémunération des principaux dirigeants de la société comprend les frais suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Avantages à court terme		
Salaires, primes et jetons de présence	10 277 \$	11 975 \$
Allocation de voiture de fonction	410	380
Autres avantages	402	131
Total des avantages à court terme	11 089 \$	12 486 \$
Indemnités de départ	1 082	—
Avantages postérieurs à l'emploi	795	777
Rémunération fondée sur des actions	9 815	13 769
Total de la rémunération	22 781 \$	27 032 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les principaux dirigeants de la société ont exercé 0,4 million d'options sur actions (0,6 million d'options sur actions en 2021) attribuées aux termes du plan d'options sur actions de Les Aliments Maple Leaf pour un montant de 9,5 millions de dollars (12,7 millions de dollars en 2021).

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président-directeur du conseil d'administration et chef de la direction de la société, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 2,6 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2021), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions avec MCI. Au 31 décembre 2022, un montant de 0,1 million de dollars (0,6 million de dollars en 2021) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS »), est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

21. MESURES INCITATIVES GOUVERNEMENTALES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé un montant total de 18,6 millions de dollars (25,2 millions de dollars en 2021) au titre des mesures incitatives gouvernementales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé un montant de 17,1 millions de dollars (20,0 millions de dollars en 2021) au titre des mesures incitatives gouvernementales en tant que réduction du coût des actifs connexes. De ce montant, la société a reçu 6,9 millions de dollars du gouvernement de l'Ontario et 9,7 millions de dollars du gouvernement du Canada pour aider à la conception, à l'aménagement et à la construction de l'usine de transformation de la volaille de London, en Ontario. En outre, la société a reçu un montant de 0,5 million de dollars lié à d'autres mesures incitatives.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé en résultat net un montant de 1,5 million de dollars (5,2 millions de dollars en 2021) au titre des mesures incitatives gouvernementales. Ce montant comprend une somme de 0,6 million de dollars reçue dans le cadre du programme de prestation ontarienne pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19 du gouvernement de l'Ontario, ce qui a permis à la société d'éviter des pertes d'emploi et aidé à assurer une chaîne d'approvisionnement stable et sûre. La société était admissible à la subvention et la décision de participer au programme a été soigneusement étudiée, en tenant compte d'un certain nombre d'impératifs commerciaux, notamment la protection du personnel et la prise en compte de toutes les parties intéressées. En outre, la société a touché un montant de 0,9 million de dollars lié à d'autres mesures incitatives. La société comptabilise actuellement des prêts publics totalisant 7,0 millions de dollars dans les bilans consolidés consentis par le gouvernement du Canada dans le cadre de programmes d'appui à l'innovation dans le secteur agricole au Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 15 des états financiers consolidés.

22. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2022, il y avait 122 548 872 actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation (124 722 678 en 2021). Au 2 mars 2023, il y avait 122 278 702 actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de chacun des trimestres de 2022, la société a déclaré et versé des dividendes en trésorerie de 0,20 \$ (0,18 \$ en 2021) par action ordinaire avec droit de vote. Les dividendes annuels ont donc totalisé 0,80 \$ (0,72 \$ en 2021) par action ordinaire avec droit de vote, et les versements de dividendes ont totalisé 99,1 millions de dollars (89,1 millions de dollars en 2021).

23. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 8 mars 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action (une augmentation de 0,01 \$ par action comparativement aux dividendes du quatrième trimestre de 2022), soit 0,84 \$ par action sur une base annuelle, payable le 31 mars 2023, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 mars 2023. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré.

24. CENTRE D'ACTION DE MAPLE LEAF POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire (le « Centre ») est la principale incarnation du pilier « De meilleures collectivités » de la stratégie de durabilité de la société. Un organisme de bienfaisance enregistré, le Centre travaille en collaboration avec d'autres organisations et personnes afin de réduire l'insécurité alimentaire, plaide pour des politiques essentielles et investit dans des programmes qui améliorent de façon durable la sécurité alimentaire. Un complément d'information sur le Centre peut être consulté sur le site Web <https://www.feedopportunity.com>.

25. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée pour chacun des trimestres des deux derniers exercices :

	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
(en millions de dollars) ^{i) iv)} (non audité)	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Ventes								
Groupe des protéines animales	1 149,6 \$	1 085,2 \$	1 194,5 \$	1 150,3 \$	1 160,2 \$	1 117,5 \$	1 089,4 \$	1 013,7 \$
Groupe des protéines végétales	40,0	45,5	43,6	48,0	40,8	48,1	44,9	42,6
Non affecté ⁱⁱ⁾	(4,1)	(10,2)	(6,2)	(9,7)	(5,9)	(6,7)	(7,7)	(3,2)
Total des ventes	1 185,5 \$	1 120,5 \$	1 231,9 \$	1 188,6 \$	1 195,1 \$	1 158,9 \$	1 126,6 \$	1 053,1 \$
Profit brut								
Groupe des protéines animales	82,2 \$	152,2 \$	125,6 \$	191,5 \$	136,0 \$	167,0 \$	131,0 \$	166,1 \$
Groupe des protéines végétales	(10,3)	(10,0)	(9,8)	(3,3)	(10,1)	0,3	(6,3)	0,1
Non affecté ⁱⁱ⁾	28,7	0,1	(33,3)	(0,1)	(38,7)	(31,7)	29,2	26,7
Total du profit brut	100,6 \$	142,3 \$	82,5 \$	188,2 \$	87,2 \$	135,7 \$	153,9 \$	193,0 \$
Frais de vente et charges générales et administratives								
Groupe des protéines animales	80,0 \$	80,2 \$	82,9 \$	85,9 \$	87,3 \$	81,2 \$	88,6 \$	87,1 \$
Groupe des protéines végétales	15,8	39,8	19,9	34,4	26,3	29,8	30,8	28,8
Total des frais de vente, charges générales et administratives	95,9 \$	120,0 \$	102,8 \$	120,3 \$	113,6 \$	110,9 \$	119,5 \$	115,9 \$
Résultat net	(41,5) \$	1,9 \$	(229,5) \$	44,5 \$	(54,6) \$	8,8 \$	13,7 \$	47,7 \$
Bénéfice (perte) par action								
De base	(0,34) \$	0,02 \$	(1,86) \$	0,36 \$	(0,44) \$	0,07 \$	0,11 \$	0,39 \$
Dilué	(0,34) \$	0,01 \$	(1,86) \$	0,35 \$	(0,44) \$	0,07 \$	0,11 \$	0,38 \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱⁱⁱ⁾								
Groupe des protéines animales	28,0 \$	77,8 \$	53,6 \$	107,6 \$	57,7 \$	87,3 \$	51,0 \$	79,6 \$
Groupe des protéines végétales	(26,2)	(47,8)	(29,5)	(37,1)	(34,0)	(29,1)	(34,9)	(28,1)
Total du résultat d'exploitation ajusté	1,8 \$	30,0 \$	24,1 \$	70,6 \$	23,6 \$	58,3 \$	16,1 \$	51,5 \$
BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾								
Groupe des protéines animales	76,1 \$	120,7 \$	100,9 \$	151,3 \$	104,1 \$	131,2 \$	97,5 \$	123,9 \$
Groupe des protéines végétales	(20,4)	(43,9)	(24,3)	(33,4)	(30,0)	(25,5)	(30,7)	(24,4)
Non affecté ⁱⁱ⁾	(0,5)	(0,4)	—	—	—	—	—	—
Total du BAIIA ajusté	55,3 \$	76,3 \$	76,7 \$	118,0 \$	74,1 \$	105,7 \$	66,8 \$	99,5 \$
Marge du BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾								
Groupe des protéines animales	6,6 %	11,1 %	8,5 %	13,2 %	9,0 %	11,7 %	9,0 %	12,2 %
Groupe des protéines végétales	(51,0) %	(96,6) %	(55,6) %	(69,6) %	(73,6) %	(53,1) %	(68,4) %	(57,2) %
Total de la marge du BAIIA ajusté	4,7 %	6,8 %	6,2 %	9,9 %	6,2 %	9,1 %	5,9 %	9,4 %

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou qui ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

La fluctuation des ventes trimestrielles est attribuable à l'évolution des prix, des volumes et de la composition des ventes et à l'incidence de la conversion des devises.

La fluctuation du résultat net trimestriel s'explique par des facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus, ainsi que les marges de la transformation du porc et de la volaille, les frais de restructuration et autres frais connexes, les efficacités opérationnelles, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés et des actifs biologiques, les coûts transitoires engagés, l'ajustement des provisions, les pertes de valeur, les gains et pertes à la sortie d'actifs, les variations des taux d'intérêt et de la dette à long terme et l'évolution des règles fiscales.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels de la société déposés sur SEDAR, qui sont également disponibles sur le site Web de la société, au www.mapleleaffoods.com.

26. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022

Le tableau ci-dessous présente le résumé des ventes, du profit brut, des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté par secteur d'exploitation, ainsi que le bénéfice par action et le résultat ajusté par action de la société pour les quatrièmes trimestres clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 :

	Trimestre clos le 31 décembre 2022				Trimestre clos le 31 décembre 2021			
(en millions de dollars, sauf le résultat par action ⁱ⁾)	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁱⁱ⁾	Total
Ventes	1 149,6 \$	40,0	(4,1)	1 185,5 \$	1 085,2 \$	45,5	(10,2)	1 120,5 \$
Profit brut (déficitaire)	82,2 \$	(10,3)	28,7	100,6 \$	152,2 \$	(10,0)	0,1	142,3 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	80,0 \$	15,8	—	95,9 \$	80,2 \$	39,8	—	120,0 \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱⁱⁱ⁾	28,0 \$	(26,2)	—	1,8 \$	77,8 \$	(47,8)	—	30,0 \$
BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	76,1 \$	(20,4)	(0,5)	55,3 \$	120,7 \$	(43,9)	(0,4)	76,3 \$
Marge du BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	6,6 %	(51,0) %	s. o.	4,7 %	11,1 %	(96,6) %	s. o.	6,8 %
Bénéfice net (perte nette)	s. o.	s. o.	s. o.	(41,5) \$	s. o.	s. o.	s. o.	1,9 \$
(Perte) bénéfice de base par action	s. o.	s. o.	s. o.	(0,34) \$	s. o.	s. o.	s. o.	0,02 \$
Résultat ajusté par actionⁱⁱⁱ⁾	s. o.	s. o.	s. o.	(0,28) \$	s. o.	s. o.	s. o.	0,09 \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, des variations de la juste valeur des actifs biologiques et des contrats dérivés ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les charges qui ne peuvent être séparées des secteurs isolables ou qui ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Les ventes du quatrième trimestre ont augmenté de 5,8 % pour s'établir à 1 185,5 millions de dollars comparativement à 1 120,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation a été soutenue par les mesures d'établissement de prix mises en œuvre plus tôt dans l'année, la croissance dans le secteur de la production durable de viande et le taux de change, mais a été partiellement annulée par la baisse des volumes.

La perte nette au quatrième trimestre de 2022 s'est chiffrée à 41,5 millions de dollars (perte de 0,34 \$ par action de base), comparativement à un bénéfice net de 1,9 million de dollars (0,02 \$ par action de base) à l'exercice précédent. La perte nette pour le trimestre est attribuable à la faiblesse des marchés du porc et aux répercussions économiques découlant de l'incident de cybersécurité, estimées à au moins 23 millions de dollars, qui a plus que neutralisé le rendement solide du secteur des viandes emballées, la croissance dans le secteur de la production durable des viandes, et la diminution des pertes pour le Groupe des protéines végétales résultant de l'adoption de la stratégie de croissance rentable. La perte nette du quatrième trimestre de 2022 comprenait également des dépenses de démarrage de 25,8 millions de dollars (7,7 millions de dollars en 2021) associés aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ⁾.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le quatrième trimestre de 2022 se chiffre à 1,8 million de dollars, comparativement à 30,0 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre, la marge du BAIIA ajusté a reculé pour s'établir à 4,7 %, comparativement à 6,8 % à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le bénéfice par action de base représentait une perte de 0,34 \$ pour le quatrième trimestre de 2022 comparativement à 0,02 \$ l'an dernier, dans la tendance des facteurs décrits ci-dessus.

Au quatrième trimestre de 2022, le résultat ajusté par action correspond à une perte de 0,28 \$ comparativement à 0,09 \$ au dernier exercice.

Groupe des protéines animales

Les ventes du quatrième trimestre ont augmenté de 5,9 % pour s'établir à 1 149,6 millions de dollars comparativement à 1 085,2 millions de dollars à l'exercice précédent. La croissance des ventes a été stimulée par les mesures d'établissement de prix mises en œuvre au cours des trimestres précédents pour atténuer la hausse de l'inflation et des coûts structurels, la croissance dans le secteur de la production durable de viande et le taux de change favorable, annulée en partie par la baisse des volumes, ainsi que par l'incidence de l'événement de cybersécurité.

Le profit brut du quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 82,2 millions de dollars (marge brute^{j)} de 7,2 %) comparativement à 152,2 millions de dollars (marge brute^{j)} de 14,0 %) à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux turbulences du marché, à l'incidence de l'événement de cybersécurité, à l'inflation et aux défis liés à la main-d'œuvre, en partie compensée par les mesures d'établissement de prix mises en œuvre plus tôt cette année. Le profit brut du quatrième trimestre de 2022 comprenait également des dépenses de démarrage de 25,8 millions de dollars (5,8 millions de dollars en 2021) associés aux projets de capitaux de construction^{j)} qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Au quatrième trimestre de 2022, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 80,0 millions de dollars, montant comparable aux 80,2 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent, y compris les coûts supplémentaires liés à l'événement de cybersécurité, le tout étant compensé par une rémunération variable plus faible.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le quatrième trimestre de 2022 se chiffre à 28,0 millions de dollars, comparativement à 77,8 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre, la marge du BAIIA ajusté était de 6,6 %, comparativement à 11,1 % à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Groupe des protéines végétales

Les ventes du quatrième trimestre se sont établies à 40,0 millions de dollars, comparativement à 45,5 millions de dollars à l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 11,9 % ou 18,2 % après l'exclusion de l'incidence du taux de change. La baisse des ventes s'explique par la diminution des volumes de produits vendus au détail et aux services alimentaires, partiellement compensée par les augmentations de prix.

Le profit brut du quatrième trimestre de 2022 correspond à une perte de 10,3 millions de dollars (perte de la marge brute^{j)} de 25,8 %) comparativement à une perte de 10,0 millions de dollars (perte de la marge brute^{j)} de 21,9 %) à l'exercice précédent. La diminution du profit brut est attribuable à l'inflation des coûts des matériaux, du fret et de la main-d'œuvre, ainsi que par des investissements stratégiques dans la capacité de construction en prévision de la demande, ce qui a entraîné une augmentation des frais généraux. Cette diminution a été partiellement compensée par les mesures d'établissement des prix. Le profit brut du quatrième trimestre de 2021 comprenait des coûts de démarrage de 2,0 millions de dollars liés aux projets de capitaux de construction^{j)} qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Au quatrième trimestre de 2022, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 15,8 millions de dollars (39,5 % des ventes), comparativement à 39,8 millions de dollars (87,6 % des ventes) à l'exercice précédent. La diminution des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la baisse des dépenses de publicité et des coûts de personnel résultant du plan de restructuration mis en œuvre vers la fin du deuxième trimestre.

Au quatrième trimestre de 2022, le résultat d'exploitation ajusté s'est soldé par une perte de 26,2 millions de dollars, comparativement à une perte de 47,8 millions de dollars au dernier exercice. La progression du résultat d'exploitation ajusté s'inscrit dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre de 2022 constitue une perte de 20,4 millions de dollars, comparativement à une perte de 43,9 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

^{j)} La marge brute représente le profit brut (perte brute) divisé par les ventes.

^{j)} Se reporter à la rubrique 34 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

27. ANALYSE DES FACTEURS INFLUANT SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Incidence des fluctuations des devises

Le tableau suivant résume les variations des taux de change qui ont eu une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société :

(non audité)	Aux 31 décembre 2022	Moyennes annuelles					
		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Dollar canadien / dollar américain ^{j)}	1,35 \$	1,30 \$	1,25 \$	1,34 \$	1,33 \$	1,30 \$	1,30 \$
Yen japonais / dollar canadien ^{j)}	96,76 ¥	100,94 ¥	87,65 ¥	79,68 ¥	82,18 ¥	85,25 ¥	86,47 ¥

^{j)} Source : Bloomberg.

En 2022, le dollar américain s'est raffermi de 3,8 % en moyenne par rapport au dollar canadien. Dans l'ensemble, un dollar américain plus fort augmente la valeur des ventes de la société en dollars américains et les prix de vente demandés par les activités de transformation primaire du porc et de production porcine de la société. En revanche, cela augmente le coût des matières premières et des ingrédients à l'échelle de la société. À long terme, le raffermissement du dollar américain augmente le caractère concurrentiel relatif des activités liées aux produits sous emballage canadiens sur le marché intérieur, puisque les importations de marchandises en provenance des États-Unis sont alors moins concurrentielles, tandis que les exportations vers les États-Unis deviennent plus intéressantes pour la société.

En 2022, le yen japonais s'est déprécié de 13,2 % en moyenne par rapport au dollar canadien. En général, un yen plus faible comprime les marges à l'exportation vers le Japon des activités liées au porc frais de la société.

La société cherche ultimement à gérer les fluctuations des devises par le truchement de la gestion des prix, de la réduction des coûts ou de l'investissement dans des produits à valeur ajoutée.

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques découlant des fluctuations des devises.

Influences du marché sur la chaîne de valeur du porc

Le tableau suivant résume les principales variations des prix des marchandises clés qui ont eu une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société :

(non audité)	Aux 31 décembre 2022	Moyennes annuelles					
		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Rendement boucher du porc (\$ US par quintal) ⁱⁱ⁾	87,90 \$	103,71 \$	104,23 \$	77,02 \$	77,04 \$	75,21 \$	84,13 \$
Prix de marché d'un porc (\$ US par quintal) ⁱⁱ⁾	79,24 \$	98,14 \$	92,88 \$	60,22 \$	67,33 \$	65,12 \$	71,42 \$
Prix de marché d'un porc (\$ CA par quintal) ⁱⁱ⁾	107,26 \$	127,76 \$	116,44 \$	80,75 \$	89,34 \$	84,40 \$	92,72 \$
Maïs (\$ US par boisseau) ⁱⁱ⁾ⁱⁱⁱ⁾	6,79 \$	6,95 \$	5,77 \$	3,65 \$	3,83 \$	3,68 \$	3,60 \$

ⁱ⁾ Au 31 décembre 2022, selon les derniers prix au comptant publiés pour la semaine close le 31 décembre 2022 (sources : CME et USDA).

ⁱⁱ⁾ Moyennes annuelles basées sur les moyennes sur cinq jours (sources : CME et USDA).

ⁱⁱⁱ⁾ Prix de clôture journaliers du contrat à terme dont l'échéance est la plus proche (sources : Bloomberg et CME).

Dans l'ensemble en 2022, le prix de marché des porcs vivants et de leur viande a eu une incidence négative comparativement à la moyenne quinquennale principalement en raison des marges de transformation du porc plus faibles.

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques découlant des fluctuations des marchandises.

Saisonnalité

La société est assez grande et diversifiée et son portefeuille est assez équilibré pour que les facteurs saisonniers influant sur divers aspects de ses activités et ses entreprises tendent à se contrebalancer; isolément, ces facteurs n'ont donc pas d'incidence importante sur son résultat consolidé. Par exemple, les marges sur les produits de porc frais tendent généralement à être plus élevées au cours de la deuxième moitié de l'exercice, lorsque les prix du porc sont historiquement plus faibles, ce qui fait reculer le bénéfice tiré de l'élevage de porc et maintient l'équilibre du secteur des produits de porc de la société. La forte demande de produits de viande grillée influe favorablement sur des catégories comme les saucisses fumées et fraîches au cours de l'été, tandis que les promotions de la rentrée scolaire contribuent à l'augmentation des ventes de viandes en tranches et de produits pour boîtes à lunch à l'automne. La demande de produits de dinde et de jambon augmente au printemps et pendant les fêtes de fin d'année au quatrième trimestre.

28. ENVIRONNEMENT

Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et à entretenir des relations positives avec les collectivités où elle exerce ses activités. La société est exploitée en fonction d'une politique intitulée « Notre engagement à l'égard de la durabilité environnementale », laquelle a été approuvée par le Comité de sécurité et durabilité du conseil d'administration. Cet engagement à l'égard de la durabilité environnementale peut être consulté sur le site Web de la société.

Le programme environnemental de la société fait l'objet d'un contrôle régulier par le Comité, notamment en ce qui concerne la conformité aux exigences réglementaires et le recours aux services de spécialistes internes en matière d'environnement et à des spécialistes indépendants dans le domaine. La société continue d'investir dans l'infrastructure environnementale liée à l'eau, aux déchets et aux émissions atmosphériques pour s'assurer de toujours respecter, voire dépasser, les normes environnementales, tout en veillant à la mise en œuvre de procédés visant à minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement.

Le 29 juin 2022, la société a renouvelé sa facilité de crédit consortiale liée à la durabilité, un partenariat regroupant neuf banques mondiales qui a pour but d'encourager le maintien de la carboneutralité et la réduction des gaz à effet de serre (« GES »). La facilité de crédit est composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 29 juin 2027 et de deux facilités engagées de crédit à terme non garanties d'une valeur de 265,0 et de 350,0 millions de dollars américains venant respectivement à échéance le 29 juin 2027 et le 29 juin 2026. La facilité de crédit liée à la durabilité a pour but de permettre à la société de financer ses dépenses d'investissement et de satisfaire à ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit liée à la durabilité peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable. La société a bénéficié de taux d'intérêt réduits en vertu de cette facilité de crédit depuis 2021.

Les dépenses relatives aux exigences environnementales courantes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Des événements pourraient toutefois se produire et faire en sorte que les dépenses relatives à l'environnement soient importantes et qu'elles entraînent des effets néfastes importants sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société. Ces événements pourraient comprendre, sans toutefois s'y limiter, de nouveaux règlements environnementaux ou la survenance d'un incident indésirable à l'une des installations de la société. La société dispose actuellement d'une provision de 2,4 millions de dollars pour couvrir les coûts d'assainissement de l'environnement attendus. Il y a lieu de se reporter à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la société. En tant qu'importante société du secteur de l'alimentation, la société tient compte dans la poursuite de ses activités de questions d'ordre sanitaire, environnemental ou social dont les enjeux dépassent la rentabilité à court terme, afin de contribuer à un avenir durable. Aller au-delà de la simple conformité de manière à réduire substantiellement l'empreinte environnementale de la société s'avère de plus en plus indispensable pour s'attaquer aux enjeux environnementaux croissants, réaliser des efficiences opérationnelles et comprimer les coûts.

Précédemment, la société a énoncé une cible de réduction de son empreinte environnementale de 50 % d'ici 2025 (année de référence : 2014) dans les cinq domaines où l'incidence est la plus marquée : électricité, gaz naturel, eau, déchets solides et pertes et gaspillage d'aliments. En 2022, la réduction de l'empreinte environnementale de la société a largement plafonné. Bien que la société ait d'abord connu de solides réductions comparativement à l'année de référence, soit 2014, les progrès annuels visant à atteindre ses cibles ont diminué. Le rythme ralenti de réalisation des réductions est attribuable à un ensemble de facteurs, plusieurs étant exacerbés par le contexte postpandémique. Tout en reconnaissant que la cible fixée pour 2025 pourrait ne pas être réalisable au rythme actuel des réductions, la société a mis sur pied une équipe d'excellence opérationnelle dédiée à la réduction à court terme de l'empreinte environnementale et à l'optimisation des occasions. De plus, la société explore également des technologies à impact élevé de réduction des GES, telles que la digestion anaérobie et l'agriculture régénératrice, lesquelles ont le potentiel d'accélérer le rythme des progrès vers ses cibles de façon importante.

Cibles basées sur la science

Les cibles basées sur la science donnent aux entreprises un cadre clair pour assurer leur croissance future en précisant le volume et le rythme de la réduction des émissions de GES qui est nécessaire pour satisfaire aux engagements de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le 9 septembre 2019, l'initiative Science-Based Target (« SBTi ») a approuvé les cibles de réduction des émissions de GES de Les Aliments Maple Leaf. SBTi a vérifié l'inventaire exhaustif de carbone de la société, réalisé dans le respect du protocole des gaz à effet de serre (*Greenhouse Gas Protocol*) du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development, reconnu à l'échelle mondiale. Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à réduire de 30 % ses émissions absolues de GES de type 1 et de type 2, et ses émissions de GES de type 3 de 30 % par 1 000 kg de production d'ici 2030, l'année de référence étant 2018.

Lorsque ses cibles basées sur la science ont été établies en 2019, Les Aliments Maple Leaf a réorganisé ses priorités en matière de durabilité environnementale de manière à s'arrimer aux meilleures connaissances disponibles en science du climat. La société comprend qu'il est plus important que jamais de réduire les émissions de GES pour éviter les conséquences néfastes futures du changement climatique. Le cadre de réduction de l'empreinte environnementale de la société cible toujours les cinq domaines où l'incidence est la plus marquée : électricité, gaz naturel, eau, déchets solides et pertes et gaspillage d'aliments. La société poursuivra la mise en œuvre de ses plans d'action de durabilité environnementale, de faire le suivi de son rendement environnemental et de rendre des comptes à ce sujet.

Carboneutralité

Les Aliments Maple Leaf est devenue carboneutre en évitant les activités générant de fortes émissions, en réduisant les émissions au moyen de projets d'efficacité énergétique, et en remplaçant l'énergie à forte intensité de carbone par des sources renouvelables ou moins gourmandes en carbone. Enfin, pour compenser toutes les émissions restantes impossibles à atténuer ou qui sont inévitables pour l'instant, la société a investi dans des projets de compensation certifiés pour ramener ses émissions nettes de GES à zéro. Sur la base de l'inventaire de carbone validé par la SBTi, Les Aliments Maple Leaf a passé en revue chaque aspect de ses activités pour répertorier les possibilités d'éviter et de réduire les émissions en découlant. Le programme de vérification des services publics de la société cible les occasions de réduire les déchets et l'énergie et l'eau consommées, qui présentent un rendement du capital investi élevé et qui ont un effet positif sur l'atténuation de son empreinte environnementale. La société a déployé des projets clés dans toutes ses installations, par exemple un programme national de remplacement de l'éclairage par des DEL, des projets de récupération de la chaleur et de conservation ou de réutilisation de l'eau, et des projets de recyclage et de revalorisation des matières organiques. La société explore la digestion anaérobie en tant que solution évolutive susceptible de réduire davantage les émissions de GES générées par ses activités, ainsi que l'agriculture régénératrice pour réduire les GES générés par sa chaîne d'approvisionnement. La plupart de ces projets sont porteurs d'investissements en capital à chaque installation pour assurer le rendement environnemental futur de la société.

Pour obtenir un complément d'information sur le rendement environnemental de la société et sa stratégie relative au carbone, il y a lieu de se reporter au rapport de durabilité de 2021 sur le site Web de la société.

29. FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de l'exploitation de son entreprise et de l'exercice de ses activités, la société est exposée à de nombreux risques. Plusieurs sont décrits plus bas, notamment les risques qui sont les plus importants selon la société. Ces facteurs de risque de même que d'autres risques et incertitudes inconnus de la société pour l'instant ou que cette dernière juge négligeables pour l'instant pourraient nuire de manière significative au rendement, au résultat d'exploitation de la société et à sa capacité de verser des dividendes ou des remboursements de capital aux actionnaires. Ces risques pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, notamment en ce qui concerne les perspectives, les cibles et les objectifs financiers. Plusieurs risques échappent au contrôle de la société et malgré les efforts que cette dernière pourrait déployer pour gérer ou atténuer son exposition aux risques, rien ne garantit que de telles activités de gestion ou d'atténuation des risques seront fructueuses. Avant de prendre une décision de placement, les lecteurs doivent porter une attention particulière aux facteurs de risque suivants, ainsi qu'aux autres renseignements contenus dans le présent rapport et dans les autres documents publics de la société.

COVID-19 et relance postpandémique

Des situations d'urgence sanitaire, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que la réaction des autorités publiques et des consommateurs peuvent avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et la situation financière de la société. Les risques que pose la COVID-19 pour la société ont inclus entre autres les suivants : santé mentale et physique et sécurité de ses employés et sous-traitants; hausse des coûts liés à la mise en place de mesures de santé et de sécurité; taux d'absentéisme accru; ralentissement de la production; suspension temporaire des activités dans les régions où la société est présente; perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et locales limitant la disponibilité des intrants essentiels des activités de la société ainsi que sa capacité d'expédier des produits sur les marchés; dérèglement du commerce international et de l'accès aux marchés (y compris les restrictions imposées sur les exportations de porc vers la Chine); restrictions opérationnelles et restrictions quant aux rassemblements de personnes; retards des projets d'immobilisations; capacité réduite de réaliser les initiatives d'innovation sur le plan des produits; risque de crédit des contreparties; volatilité des marchés des capitaux et des marchandises; évolution de la demande des clients et des consommateurs; et perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Si les risques que pose la COVID-19 (ou une autre maladie) augmentent de nouveau, les gouvernements pourraient imposer de nouveau des restrictions, directives, ordonnances ou règles, ou élargir leur portée, ce qui pourrait affecter négativement les activités, les fournisseurs, les clients, les contreparties, la santé des employés, la productivité des effectifs et les primes et la couverture d'assurance de la société, et limiter sa capacité à mener sa stratégie commerciale.

La société continue de suivre les recommandations des organismes gouvernementaux, des autorités de santé publique et des principales organisations mondiales de la santé afin de continuer à exploiter son entreprise en toute sécurité. La société examine en continu l'efficacité de ses efforts en matière de santé et de sécurité visant à protéger la santé de son personnel. La portée, les répercussions et la durée de la pandémie de COVID-19 et la relance postpandémique sont toujours inconnues à ce jour. L'ampleur des conséquences éventuelles sur les activités commerciales et les résultats financiers de la société dépend d'événements futurs qu'il est impossible de prévoir avec certitude. Selon l'évolution de la COVID-19 et de l'instabilité caractéristique du rétablissement après la pandémie, les effets risquent d'amplifier les autres risques décrits dans le présent rapport de gestion. La dynamique de la relance postpandémique continue d'être caractérisée par l'instabilité, notamment l'incertitude économique relative au commerce, aux chaînes d'approvisionnement, aux marchés du travail, à l'inflation et aux événements géopolitiques, et il est possible que cette instabilité puisse avoir une incidence défavorable significative sur les activités, les opérations et le rendement financier de la société.

Concurrence, conditions du marché et activités des concurrents et des clients

Le secteur de l'alimentation est extrêmement concurrentiel. Il existe peu d'entraves à l'accès au marché pour de nombreuses catégories de produits de la société. La concurrence est fondée sur des facteurs comme la disponibilité des produits, la qualité et le goût des produits, les prix, la reconnaissance de la marque, la variété des produits, l'emballage et la conception des produits, l'espace d'étalage, la réputation, les allégations concernant la valeur nutritive et autres, l'efficacité des promotions et la capacité de cibler les préférences changeantes des consommateurs. La société peut subir des pressions sur les prix à la suite, par exemple, d'efforts promotionnels et de stratégies d'un concurrent souhaitant accroître sa part de marché, de même que dans les catégories de produits caractérisés par une capacité de production limitée.

Des pressions de concurrents existants et de nouveaux venus dans divers marchés pourraient réduire les ventes, les marges, les bénéfices et la part de marché de la société, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation. La société est confrontée à une vive concurrence dans le secteur des protéines végétales compte tenu des taux de croissance élevés prévus, suivi par la contraction importante du marché. L'évolution du secteur des protéines végétales engendre de la volatilité et de l'incertitude. Les hypothèses de la société quant à la croissance potentielle de ce secteur ne se sont pas concrétisées. Par conséquent, la société a ajusté sa stratégie de « croissance élevée » en 2022 et a fixé l'objectif d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré pour la deuxième moitié de 2023. Rien ne garantit que les sommes que la société investit dans le secteur des protéines végétales réussiront ni que les avantages financiers à long terme attendus associés aux prévisions de croissance réduites révisées pour le secteur se réaliseront.

Dans l'ensemble, la capacité de la société d'accroître ses revenus et de réaliser sa stratégie commerciale dépend en partie de sa capacité à attirer de nouveaux consommateurs et à fidéliser sa clientèle de façon rentable. Si la société n'y arrive pas, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir. De plus, si les consommateurs n'ont pas l'impression que l'offre de produits de la société représente une valeur et une qualité suffisantes, ou si la société est incapable d'offrir de nouveaux produits pertinents, elle pourrait échouer à attirer et à fidéliser de nouveaux clients ou à susciter l'intérêt de clients existants afin qu'ils continuent d'acheter ses produits. Par exemple, si la hausse de la demande pour la production durable de viande ou si les avantages attendus de la rénovation de la marque ne se concrétisent pas, la société pourrait rater le BAIIA ajusté cible du groupe des protéines animales ou ses objectifs de croissance consolidés.

La société rivalise avec des entreprises qui peuvent disposer de ressources supérieures sur le plan financier ou autre, ou dont les coûts d'exploitation et le coût du capital sont plus faibles. Dans certains cas, cela pourrait forcer la société à réduire ses prix, ce qui diminuerait sa rentabilité, ou, à l'inverse, lui faire perdre des parts de marché si elle maintient ses prix. Il est aussi possible que certains concurrents soient plus novateurs, disposent de ressources supérieures ou soient en mesure de lancer plus rapidement de nouveaux produits sur le marché. Cela pourrait désavantager la société dans la course à l'innovation et au lancement de nouveaux produits qui répondent aux tendances de consommation en pleine évolution. L'innovation, la vitesse de commercialisation et la reconnaissance de la marque se sont avérées des moteurs particulièrement importants dans le secteur des protéines végétales.

Dans l'ensemble, il est possible que ces pressions concurrentielles réduisent la part de marché de la société et que cette dernière soit obligée de réduire ses prix, d'investir davantage dans le marketing et la publicité, ou d'accroître le nombre de campagnes de promotion ou de prix au rabais. Chacun de ces facteurs pourrait nuire aux marges, aux résultats d'exploitation et à la rentabilité de la société, et entraver l'atteinte des cibles de croissance établies.

Caractère cyclique de l'élevage de porcs et du marché du porc et approvisionnement

Les résultats d'exploitation et la situation financière de la société dépendent en partie des coûts et de la disponibilité des porcs de même que des prix de vente des produits de viande fraîche, et ces facteurs dépendent à leur tour de l'évolution constante des forces du marché qui influent sur l'offre et la demande, sur lesquelles la société a peu ou pas de contrôle. Ces prix sont en majeure partie libellés en dollars américains ou liés au dollar américain, ce qui en accentue la variabilité en raison des cours de change. Les marchés nord-américains de transformation primaire du porc sont très concurrentiels, et des entreprises régionales ou de grande envergure se livrent concurrence sur chaque marché. Les prix des produits du porc sur les marchés subissent régulièrement un déséquilibre de l'offre et de la demande et sont sensibles aux fluctuations de la capacité de transformation de l'industrie. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur l'approvisionnement et la valeur de marché des porcs vivants, notamment les variations de la taille des troupeaux élevés par les fournisseurs nord-américains de porcs, les règlements en matière d'environnement et de conservation, la conjoncture économique, le coût relatif des aliments pour porcs, les conditions météorologiques, les maladies animales et les changements apportés aux restrictions des pays étrangers quant aux médicaments, vitamines et additifs alimentaires utilisés pour l'élevage de porcs au Canada. Rien ne garantit que la société sera en mesure de répercuter toutes ces hausses de coûts occasionnelles ou une partie d'entre elles, directement ou promptement, dans les prix de vente de ses produits aux consommateurs ni que les viandes ne pouvant être vendues dans certains pays étrangers pourront être vendues à des prix acceptables. Les facteurs susmentionnés pourraient également avoir une incidence sur l'approvisionnement disponible en porcs à des fins de transformation dans les usines de la société en influant négativement sur les diverses exploitations agricoles indépendantes auxquelles la société se fie pour combler ses besoins en porcs. L'un ou l'autre de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

À long terme, une disponibilité réduite du bétail aux installations de transformation de la société pourrait faire augmenter soit les frais de transport si le bétail est approvisionné dans des régions d'élevage plus éloignées, soit les dépenses en capital si la société se voit dans l'obligation de relocaliser ses installations de transformation. Rien ne garantit que ces coûts d'exploitation ou dépenses en capital supplémentaires pourront être répercutés dans les prix payés par les consommateurs, ce qui pourrait avoir une incidence négative marquée sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Comme la société vend davantage de produits de viande sans antibiotiques, la société a augmenté son approvisionnement en porcs élevés sans antibiotiques. Les animaux élevés sans antibiotiques présentent un coût de production plus élevé, nécessitant des prix plus élevés. Si la société n'est pas en mesure de trouver un marché ou des acheteurs désireux de déboursier davantage pour toute la viande sans antibiotiques produite, une partie de la viande aux prix plus élevés sera vendue sur les marchés habituels à faible coût.

De plus, l'approvisionnement de la société en viande sans antibiotiques est davantage susceptible d'être perturbé en cas d'écllosion d'une maladie animale. Se reporter à la sous-rubrique « Santé du bétail et risques associés aux maladies animales ».

Cybersécurité et gestion générale des systèmes d'information de la société

Toutes les activités et opérations de la société dépendent de systèmes de technologie de l'information, qui sont visés par un nombre croissant de cybermenaces sophistiquées. Les méthodes utilisées pour obtenir un accès non autorisé, désactiver ou endommager des services et saboter des systèmes sont en constante évolution. La société a récemment subi un incident de cybersécurité ayant perturbé les activités et l'exploitation de la société, restreint l'accès aux données essentielles, donné lieu à une atteinte à la sécurité des renseignements sensibles et exposé la société à des demandes de rançons qu'elle a refusé de payer. Bien que l'entreprise ait été en mesure de poursuivre ses activités tout au long de l'événement, ce dernier a eu une incidence sur les activités ainsi qu'une incidence économique sur le rendement financier de la société. La société a pris des

mesures supplémentaires pour assurer sa protection, mais une attaque future demeure possible. Tout incident de cybersécurité risquerait de nuire à la capacité de Les Aliments Maple Leaf à exploiter son entreprise, à poursuivre ses activités, à protéger sa propriété intellectuelle (y compris ses secrets commerciaux) et à réaliser ses objectifs stratégiques, ce qui aurait une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et sa réputation. Un tel incident pourrait aussi compromettre les renseignements personnels ou confidentiels d'employés ou de tiers, ce qui exposerait la société à des actions en justice et à des mesures réglementaires supplémentaires.

La société met en œuvre des politiques, des processus et des procédures de manière à gérer les capacités, le rendement, la sécurité et la disponibilité des systèmes, y compris des plans de résilience et de reprise après sinistre visant les systèmes, les infrastructures et les données. Des protocoles de sécurité et des politiques de sécurité des technologies de l'information veillent à la conformité aux normes de sécurité applicables, y compris en ce qui concerne l'information appartenant aux clients, employés et fournisseurs de la société. Les Aliments Maple Leaf surveille et gère activement les cybermenaces et améliore en continu sa capacité à les atténuer par l'entremise de programmes déployés à l'échelle de la société. Rien ne garantit toutefois que ces mesures seront efficaces.

La société met périodiquement en œuvre des initiatives d'amélioration des processus afin de simplifier et d'harmoniser ses systèmes et processus en vue d'optimiser le rendement et de réduire le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. Rien ne garantit que de tels changements amélioreront les processus actuels ou les résultats d'exploitation ni qu'ils réduiront le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. L'échec de l'un de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Disponibilité et accès aux capitaux

La capacité de la société à obtenir du financement à court et à long terme à des conditions qu'elle considère comme acceptables est essentielle au financement de la croissance de ses activités et à la gestion de ses liquidités. En raison des acquisitions, des dépenses d'investissement et du remboursement du capital aux actionnaires sous forme de hausses des dividendes et de rachats d'actions, la société est en position de dette nette. De plus, une période de dépenses en immobilisations élevées se termine, ces dépenses étant associées à ses investissements pour optimiser à grande échelle l'efficacité des activités de transformation. Par contre, ces investissements exigeront un certain délai avant qu'ils ne portent fruit, ce qui pourrait créer des problèmes de liquidités et avoir une incidence sur l'accès au capital. De plus, il existe un risque que ces investissements ne fournissent pas les rendements attendus, ce qui pourrait également avoir un effet négatif sur les flux de trésorerie et l'accès au capital de la société à des conditions raisonnables. Si la société était à l'avenir dans l'impossibilité de trouver du financement à court et à long terme à des conditions raisonnables et acceptables sur le plan commercial, ses occasions de croissance pourraient être considérablement touchées. Dans l'éventualité où la société parviendrait à réunir des capitaux supplémentaires en temps voulu, si pour ce faire elle devait émettre des titres de capitaux propres, les avoirs de ses investisseurs seraient dilués, et si elle devait contracter des emprunts supplémentaires, son endettement serait accru et des clauses restrictives pourraient être imposées, notamment en ce qui concerne le versement de dividendes ou l'obligation de donner des actifs en garantie.

Santé du bétail et risques associés aux maladies animales

La propagation de maladies frappant les porcs et la volaille (collectivement, le « bétail ») ou attribuées au bétail, qu'elles se manifestent au sein des installations de production de la société ou de tiers, pourrait avoir de fortes répercussions sur les activités et la demande en produits de la société. De telles maladies risquent de nuire à la santé du bétail de la société et du bétail de ses fournisseurs. De même, une éclosion de maladie animale risque d'affecter la disponibilité du bétail et donc les activités de la société.

Pour combattre la propagation de maladies, les États peuvent prendre diverses mesures, par exemple restreindre le mouvement de la viande et du bétail entre les pays, ce qui se traduit par une offre excédentaire, des pénuries et une volatilité des prix atteignant parfois des niveaux extrêmes. En 2018, une éclosion de peste porcine africaine est survenue en Chine et la maladie a continué de se propager dans divers pays du monde. Même si des pays étrangers ont mis en place des restrictions pour protéger leurs populations de porcs, rien ne garantit que l'éclosion sera maîtrisée, que la maladie ne se propagera pas dans les régions d'où proviennent les porcs vivants de la société, ou que l'imposition de restrictions supplémentaires ne limitera pas l'accès de la société à d'autres marchés ou n'augmentera pas la volatilité du marché. En outre, il y a eu une éclosion importante d'influenza aviaire hautement pathogène en 2022, ce qui a menacé les populations de volaille et a exercé de la pression sur le système de volaille au Canada. Bien que le secteur et les gouvernements ont agi rapidement pour ralentir la propagation de la maladie, elle continue de poser un risque pour les activités de production de volaille de la société. De telles maladies, ainsi que d'autres situations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

La société contrôle la santé de son cheptel, des procédés de biosécurité sont en vigueur dans toutes ses activités, des formations rigoureuses sont données au personnel et la société veille à ce que des médicaments vétérinaires soient au besoin administrés aux animaux. Toutefois, rien ne garantit que ces procédés réussiront à protéger le bétail et les sources d'approvisionnement de la société. Par ailleurs, ces procédés ne sont pas nécessairement utilisés à l'égard de tous les animaux transformés puisque la société achète un volume important du bétail auprès de fournisseurs indépendants. En plus des risques liés au maintien de la santé du bétail de la société, toute propagation de maladies ailleurs dans le monde pourrait altérer la confiance des consommateurs à l'égard des produits de viande provenant d'animaux touchés par la maladie en question et générer une publicité négative.

La société a élaboré un plan d'urgence interne advenant l'apparition de maladies animales ou d'une pandémie plus grave. La société a pris des mesures pour appuyer le gouvernement canadien dans l'amélioration de ses mécanismes de prévention et de ses plans de préparation. Rien ne garantit cependant que ces mesures de prévention ou que ces plans réussiront à réduire au minimum ou à contenir les effets de la propagation d'une maladie animale. Par conséquent, rien ne garantit que la propagation d'une maladie animale au Canada ou ailleurs dans le monde n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

L'analyse des risques de la société a aussi révélé l'incidence potentielle des changements climatiques sur la santé du bétail. Se reporter à la sous-rubrique « Changements climatiques » pour plus de détails sur le recoupement possible des risques liés à la santé animale et des risques liés aux changements climatiques.

Chaîne d'approvisionnement et activités de fabrication

La société est assujettie à un certain nombre de risques liés à la chaîne d'approvisionnement et aux activités de fabrication, lesquels peuvent être exacerbés par d'autres risques décrits dans la présente section. Les risques liés aux activités de fabrication comprennent, notamment, la possibilité du ralentissement des composantes ou des phases critiques des processus de production de la société, ce qui pourrait entraîner des retards dans les activités; des pénuries de matières premières et des principaux intrants en raison de la hausse de la demande ou des goulots d'étranglement de la production; des perturbations dans la distribution et des pressions inflationnistes sur les prix des marchandises et des matières premières. La société opère des installations complexes présentant un degré d'automatisation élevé; toute entrave à l'approvisionnement, au fonctionnement du matériel, ou au soutien technique pour ce matériel pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la société à exercer ses activités à un niveau d'efficacité opérationnelle souhaité (ou à exercer toute activité dans certaines de ses installations). La société s'appuie également sur des chaînes d'approvisionnement complexes dans tous ses secteurs d'activité, dont certains dépendent de tiers. Advenant que la Société ne puisse exercer ses activités à certains niveaux minimaux, cela pourrait également entraîner des pénalités liées au service de la part des clients si la Société n'est pas en mesure de satisfaire les commandes qu'elle reçoit, ou elle pourrait risquer de perdre des clients. La perturbation de la chaîne d'approvisionnement des biens indirects ou directs, ou la défaillance des processus de fabrication de la Société pourraient avoir un effet défavorable important sur ses activités commerciales et sa performance financière.

Instabilité géopolitique

La Société est exposée à des risques découlant de l'instabilité géopolitique, notamment la guerre en Ukraine, les tensions entre nations, les insurrections ainsi que l'instabilité politique et économique, lesquelles peuvent avoir des répercussions plus vastes, entre autres, sur l'économie mondiale, le commerce international, l'accès aux marchés, les prix des produits de base, les chaînes d'approvisionnement, les taux d'intérêt, les cours de change et les modèles de clientèle et de consommation. Ce risque recoupe, contribue et peut amplifier un grand nombre des autres risques décrits dans la présente section « Facteurs de risque ». À titre d'exemple, la guerre en Ukraine a eu des répercussions importantes sur les marchés des marchandises, notamment sur le prix et la disponibilité des principales cultures, des aliments pour animaux et d'autres fournitures essentielles aux activités de la Société. De même, les tensions géopolitiques avec la Chine pourraient influencer la capacité de la Société à accéder à ce marché. L'incidence de ces événements pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités et les opérations de la Société ainsi que sur sa performance financière.

Commerce international

La société exporte des volumes importants de produits à des clients à l'extérieur du Canada. De plus, la société importe divers intrants et ingrédients de pays étrangers. Dans la mesure où la société est dépendante de ses activités d'importation et d'exportation, elle est assujettie aux risques inhérents associés au commerce international, notamment un changement dans la libre circulation des produits alimentaires d'un pays à l'autre, les fluctuations des valeurs des devises, les politiques fiscales discriminatoires, les modifications imprévues des lois et des règlements locaux et l'incertitude entourant l'application de recours dans des pays étrangers. De plus, les traités commerciaux entre le Canada et d'autres pays pourraient changer et les pays étrangers pourraient imposer des tarifs douaniers, des quotas, des barrières commerciales et d'autres restrictions similaires sur les ventes internationales de la société et subventionner des produits agricoles concurrents. Les événements géopolitiques et les différends entre le Canada et d'autres pays qui échappent au contrôle de la société peuvent affecter le commerce international et donc l'accès aux marchés. Comme il est expliqué à la sous-rubrique « Santé du bétail et risques associés aux maladies animales », la propagation de maladies animales pourrait fortement perturber le commerce international de protéines animales, puisque les États imposent des barrières commerciales pour freiner la propagation de telles maladies.

Tous ces risques pourraient entraîner une hausse des coûts ou une baisse des produits, ce qui, dans une éventualité ou l'autre, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Par exemple, la société a été touchée par l'imposition par la Chine de restrictions sur les exportations de porc. Des restrictions ont entre autres été imposées en 2020 sur les exportations de la principale usine de transformation du porc de la société à Brandon, au Manitoba, ce qui a nui aux ventes de porc de la société et donc à ses résultats d'exploitation globaux. Bien que l'accès aux marchés chinois ait été rétabli après la clôture de l'exercice pour l'usine de Brandon, au Manitoba, rien ne garantit qu'un tel accès sera maintenu, que des ventes seront générées ou que les exportations seront rentables.

Salubrité des aliments, responsabilité des consommateurs et rappels de produits

La société est assujettie aux risques qui touchent l'ensemble de l'industrie de l'alimentation, notamment ceux que posent la détérioration ou la contamination accidentelle des aliments, la violation de produits, la responsabilité à l'égard des produits de consommation, les coûts éventuels d'un rappel de produits et les problèmes connexes. Les produits de la société peuvent être contaminés par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme certaines souches des bactéries *Escherichia coli* (E. coli), *Salmonella* et *Listeria*. Ces agents pathogènes risquent d'être présents dans certains produits de la société. La société gère activement ces risques en assurant la rigueur des contrôles et procédés qu'elle emploie dans ses installations de fabrication et réseaux de distribution, et en maintenant une couverture d'assurance prudente. Cependant, la société ne peut garantir que ces systèmes, même s'ils fonctionnent efficacement, élimineront les risques liés à la salubrité des aliments. La société pourrait être tenue de rappeler certains de ses produits dans le cas de contamination ou de résultats d'essais défavorables, ou à titre de mesure de précaution, comme pour les autres rappels ayant eu lieu par le passé. Il est aussi possible que les produits visés par le rappel ne soient pas tous correctement identifiés, que le rappel ne soit pas réussi ou qu'il ne soit pas effectué en temps opportun. Toute contamination de produits pourrait assujettir la société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à des réclamations découlant de pertes économiques subies par des clients ou d'autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement, à de la publicité défavorable et à un examen minutieux, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui ferait monter les coûts et baisser les ventes. Plusieurs de ces coûts ne sont pas couverts par une assurance. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Mise en œuvre des projets d'immobilisations

La société compte plusieurs projets d'immobilisations en cours et en transition vers les opérations. La réussite et le lancement de ces projets est fonction de divers facteurs, dont plusieurs échappent au contrôle de la société. L'échéancier d'achèvement et le coût du capital de ces projets peuvent évoluer sous l'effet de divers facteurs, dont la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement, les problèmes de rendement des sous-traitants, les conditions météorologiques et le coût des services de génie, de construction et autres services-conseils. Il est possible que la société engage des coûts de financement pendant les phases de planification et de construction de ses projets de croissance, mais les flux de trésorerie attendus ne se concrétiseront qu'après l'achèvement de ces projets. Tout retard ou dépassement budgétaire d'importance pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités commerciales et les résultats de la société. Puisque les retards affectent le calendrier des flux de trésorerie générés par un projet, la capacité de la société à atteindre ses cibles financières, à respecter les conditions associées aux subventions ou concessions obtenues en lien avec le projet, ou à exécuter pleinement sa stratégie commerciale pourrait être négativement affectée.

Changements climatiques

Les changements climatiques pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société et ses activités, et représentent un éventail de risques physiques et financiers, de risques liés à la conformité et de risques d'atteinte à la réputation. Conformément à sa stratégie de durabilité et à sa vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, la société s'est fixé comme cible d'atténuer son empreinte environnementale et a réalisé un certain nombre de projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES. Bien que la société prenne des mesures pour évaluer la viabilité commerciale de ces initiatives, rien ne garantit que les coûts courants de ces initiatives demeureront rentables. Puisque les lois, règlements et normes sectorielles régissant la réduction des émissions continuent d'évoluer, la société pourrait être tenue d'apporter des modifications substantielles à ses pratiques, processus et installations pour assurer sa conformité. Il est aussi possible que les changements à apporter pour réduire les émissions soient impossibles ou que les coûts soient élevés, ce qui aurait dans les deux cas une incidence négative importante sur les activités et la situation financière de la société.

L'enjeu des changements climatiques, y compris les émissions générées par les activités du groupe des protéines animales, pourrait aussi porter atteinte à la réputation de la société et l'empêcher de conserver la part de marché de ses produits de protéines animales si les consommateurs préfèrent des protéines de rechange à moindre intensité de carbone. La société s'efforce d'atténuer ce risque au moyen de ses stratégies de réduction des émissions.

En 2020, Les Aliments Maple Leaf a effectué une évaluation des risques climatiques physiques et une analyse de scénarios climatiques en collaboration avec un consultant externe indépendant, afin de mieux comprendre les risques climatiques et leurs conséquences éventuelles sur le bétail, les actifs, la chaîne d'approvisionnement et les activités de la société. L'évaluation s'est concentrée sur les températures extrêmes, le gel-dégel (nombre de jours de glace), le stress hydrique et les vents et précipitations extrêmes. Ces dangers sont en effet considérés comme les plus pertinents pour la société sur la base des conséquences passées, de rapports universitaires et sectoriels et des consultations internes avec diverses fonctions (opérations, gestion des matières premières, durabilité, finances, gestion des risques, etc.). En prenant appui sur des modèles climatiques mondiaux, la société a cerné les risques que posent ces dangers pour ses actifs, ses activités et sa chaîne d'approvisionnement. Les résultats de l'évaluation ont révélé que les principaux risques physiques susceptibles d'affecter les activités de la société sont entre autres les suivants :

- On s'attend à une hausse du nombre de jours de chaleur extrême (plus de 30 °C) dans toutes les régions du Canada où la société exerce ses activités, plus particulièrement au Manitoba et en Ontario, ce qui pourrait affecter la transformation et la santé du bétail.
- Dans toutes les régions où la société exerce ses activités, le risque de stress hydrique varie de moyen à élevé en raison de la hausse de températures et du risque accru de sécheresse, ce qui pourrait restreindre la disponibilité des céréales fourragères et de l'eau à des fins d'assainissement.

- Dans toutes les régions du Canada, le risque de précipitations extrêmes d'ici 2030 varie de moyen à élevé selon un scénario de 4 °C, ce qui accroît le risque de dommages aux actifs ou de perturbations de l'exploitation.
- Le risque associé aux cycles de gel-dégel s'atténue au fil du temps dans toutes les régions du Canada en raison de la hausse globale des températures.

Sur la base de cette information, la société a défini la priorité de ses efforts d'atténuation des risques physiques. À l'heure actuelle, ces efforts visent entre autres à : diversifier les régions d'approvisionnement, contrôler la température à l'intérieur des installations d'élevage, mettre en place des plans et des protocoles d'urgence en cas de conditions météorologiques extrêmes et de transport du bétail, assurer les actifs, et réduire l'eau consommée, ce qui cadre avec les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale de la société. Rien ne garantit que ces efforts d'atténuation des risques seront efficaces.

Gestion des risques stratégiques

Le repérage et la gestion efficaces des risques stratégiques auxquels la société est à l'occasion exposée sont essentiels à son succès. Ces risques comprennent notamment l'évolution de la technologie, de l'industrie alimentaire, des clients, des consommateurs et des concurrents. Rien ne garantit que les sommes investies par la société en publicité de marque et que ses stratégies de marketing réussiront à générer le rendement prévu. En 2022, la société a modifié sa stratégie relative à la catégorie des protéines végétales en raison d'une croissance beaucoup plus faible que prévu. La société met en œuvre sa nouvelle stratégie de réalisation d'un BAIIA ajusté neutre au sein de son groupe des protéines végétales, mais rien ne garantit qu'elle sera fructueuse ou mise en œuvre. L'incapacité de la société de s'adapter à l'évolution des risques stratégiques pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Remboursement non garanti de capital aux actionnaires

Par le passé, la société a souvent eu recours à des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités afin de pouvoir racheter ses actions aux fins d'annulation. Mais au cours des dernières années, notamment en raison de l'incertitude attribuable à la COVID-19, la société a réduit ces rachats et rien ne garantit que la société poursuivra ses rachats d'actions. La société verse aussi des dividendes et révisé sa politique de dividendes au moins une fois par année. Les dividendes sont versés à la discrétion du conseil d'administration et rien ne garantit que la société maintiendra ou augmentera ses dividendes à l'avenir. L'abandon des rachats d'action ou l'incapacité de verser ou d'augmenter les dividendes pourrait avoir une incidence négative importante sur le cours de l'action de la société.

Acquisitions et cessions d'entreprises

La société a effectué des acquisitions au cours des deux dernières années et continue d'examiner des possibilités de croissance stratégique s'appuyant sur des acquisitions. Toute acquisition pourrait donner lieu à des opérations importantes ou au réalignement des investissements existants, et comporter des difficultés en matière de finances, de gestion et de fonctionnement qui, si elles ne sont pas surmontées, pourraient réduire la rentabilité de la société. Ces risques comprennent : le détournement de l'attention de la direction des principales activités existantes; des difficultés éprouvées à l'intégration ou à la séparation des systèmes concernant le personnel et les finances ou d'autres systèmes; des incidences défavorables sur les relations d'affaires existantes avec les fournisseurs et les clients; des estimations inexactes du taux de rendement des acquisitions ou des investissements et des estimations inexactes de la juste valeur effectuées dans la comptabilisation des acquisitions et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, ce qui pourrait réduire le résultat constaté à l'avenir; la perte éventuelle de clients ou d'employés clés des entreprises acquises; et des indemnités et des conflits éventuels avec les acheteurs ou les vendeurs. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

De temps à autre, la société pourrait déterminer qu'il n'est pas nécessaire qu'elle détienne certaines parties de ses activités pour appuyer ses principales activités commerciales, et elle pourrait chercher à s'en départir si elle estime pouvoir en tirer une valeur suffisante à leur vente. Un tel processus de vente pourrait détourner l'attention de la direction des principales activités existantes, causer des difficultés à la séparation des systèmes concernant le personnel ou les finances ou d'autres systèmes et avoir une incidence défavorable sur les relations d'affaires avec les fournisseurs et les clients. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière de la société et se traduire par une réduction du résultat supérieure au résultat attribuable aux activités devant être vendues.

Actifs et passifs des régimes de retraite

Dans le cours normal de ses activités, la société offre des avantages complémentaires de retraite aux membres de son personnel aux termes de régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies. La situation de capitalisation des régimes a une incidence importante sur les coûts des prestations périodiques nets des régimes de retraite de la société et les besoins permanents de capitalisation de ces régimes. Les variations des taux d'intérêt, des taux de mortalité, des taux de retraite anticipée et de la valeur de marché des actifs des régimes, notamment, peuvent toucher la capitalisation requise des régimes, accroître les besoins de capitalisation futurs de la société et causer de la volatilité dans le coût de retraite périodique net et les résultats financiers de la société. Toute augmentation de la charge de retraite ou des besoins de capitalisation pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Disponibilité et qualité des ingrédients

La capacité de la société de s'approvisionner de façon fiable en ingrédients à des prix concurrentiels est tributaire de divers facteurs qui échappent à son contrôle, notamment le nombre de fermes produisant les cultures sources et leur taille (pour les ingrédients pour les protéines végétales), les risques liés aux activités agricoles (comme de mauvaises récoltes nuisant à la qualité des cultures) pour les matières premières en général, l'évolution des conditions économiques au pays et dans le reste du monde et la capacité de prévoir les besoins en ingrédients. Les ingrédients qui entrent dans la fabrication des produits à base de protéines végétales de la société sont vulnérables aux intempéries et aux désastres naturels (inondations, sécheresses, gels, tremblements de terre, ouragans, épidémies, etc.). Des intempéries et des désastres naturels peuvent réduire le rendement, le volume et la qualité des récoltes, et ainsi diminuer l'offre (ou augmenter le prix) d'ingrédients de qualité. De plus, comme il est possible que la société achète des ingrédients ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada, des événements à l'étranger pourraient restreindre la disponibilité de tels ingrédients. La société rivalise aussi avec d'autres producteurs de produits alimentaires pour s'approvisionner en ingrédients, et cette concurrence pourrait s'intensifier à l'avenir si la demande des consommateurs augmente. Si l'offre d'ingrédients de qualité diminue ou si la demande de la société et d'autres entités pour de tels ingrédients progresse, un approvisionnement suffisant pour répondre aux normes de qualité de la société pourrait s'avérer impossible à des conditions favorables, voire complètement impossible, ce qui nuirait à la capacité de la société de fournir des produits aux distributeurs et détaillants et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses plans de croissance, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

Marchandises et stratégies de couverture

Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'achat de certaines marchandises indispensables à ses activités, notamment des céréales fourragères, du bétail, des ingrédients pour les protéines végétales et de l'énergie, comme le carburant à base de pétrole, de gaz naturel et d'électricité. Les prix des marchandises font l'objet de fluctuations, qui sont parfois importantes.

La société peut utiliser des contrats à terme normalisés sur marchandises et des options à des fins de couverture pour atténuer l'incidence à court terme de la fluctuation des prix, mais il se peut qu'elle ne réussisse pas à atténuer ce risque lié aux prix des marchandises et qu'elle subisse des pertes dans certaines circonstances. À plus long terme, la société tente de gérer le risque d'accroissement des coûts des marchandises et du coût d'autres intrants en augmentant les prix facturés à ses clients ou en optant pour des solutions de rechange; toutefois, rien ne garantit que les clients continueront à acheter les produits de la société si les prix montent ou que les solutions de rechange seront disponibles ou moins chères. Toute fluctuation du prix des marchandises que la société serait incapable de couvrir ou d'atténuer adéquatement pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Gestion de l'approvisionnement

Le système canadien de gestion de l'approvisionnement oblige la société à acheter la quasi-totalité de la volaille vivante à transformer auprès de fermes au Canada, qui sont collectivement soumises à des restrictions de production en vertu d'un système de contingentement. Le prix de la volaille vivante est également contrôlé. Tout déséquilibre entre les contingents, la capacité de transformation et la demande pour la viande pourrait avoir une incidence défavorable sur la performance du secteur de la volaille de la société, et donc sur son rendement global. Il est également possible que le système de gestion de l'approvisionnement limite la disponibilité future de la volaille vivante à transformer, ce qui freinerait la croissance de la société sur le marché ou créerait une situation où les surplus affecteraient le prix de la viande de volaille sans rajustement correspondant du prix contrôlé de la volaille vivante. Le démantèlement du système de gestion de l'approvisionnement pourrait aussi avoir des conséquences néfastes sur les producteurs individuels et perturber la disponibilité de la volaille vivante au Canada. Dans un tel cas, il est possible que la société ne réussisse pas à trouver d'autres sources d'approvisionnement en volaille vivante, ce qui aurait un effet négatif marqué sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Questions juridiques

Dans le cours normal de ses activités, la société peut devenir partie à diverses poursuites et mesures réglementaires liées à ses activités et relations commerciales, à ses activités de construction, à des questions d'emploi, à la responsabilité associée aux produits et à d'autres questions. Même si la société n'est pas tenue responsable dans le cadre de ces réclamations, les coûts liés à la défense de ces actions peuvent être importants.

La société intervient notamment à une enquête en cours du Bureau de la concurrence au sujet d'un présumé stratagème de fixation du prix du pain au Canada et d'autres questions en matière d'information sur les valeurs mobilières connexes. L'enquête couvre un horizon temporel qui comprend la période durant laquelle la société était un actionnaire majoritaire de Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »). En 2014, la société a vendu sa participation dans Canada Bread, qui était une société ouverte indépendante. Il n'est pas possible de prédire avec certitude les conclusions de l'enquête ou d'estimer de manière fiable toute autre action ou toute réclamation future. Une résolution défavorable de ces questions ou d'autres questions juridiques pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur la société, sa situation financière et sa réputation.

La société souscrit les assurances habituelles pour une entreprise de son ampleur et de sa nature. Des réclamations pourraient donc être couvertes par les assurances, mais il est possible que certaines ne soient pas couvertes ou que la garantie ne suffise pas à couvrir les pertes réclamées. De plus, même si une action est réglée à l'intérieur des limites d'assurance prévues, les primes d'assurance risquent d'augmenter ou la société pourrait avoir du mal à souscrire des assurances.

Il est aussi possible que les risques de responsabilité civile soient plus élevés dans certains territoires. À titre d'exemple, le climat aux États-Unis a tendance à être plus litigieux qu'au Canada et les dommages-intérêts sont plus difficiles à prévoir. Si la société étend ses ventes aux États-Unis, elle pourrait s'exposer à un risque de litige accru. Les clients ont aussi de plus en plus tendance à vouloir imposer des obligations d'indemnisation de grande portée à des fournisseurs comme la société. Pour atténuer ce risque, la société s'efforce de négocier des conditions contractuelles raisonnables, notamment en limitant sa responsabilité. Comme la société n'est pas toujours en mesure de négocier de telles conditions commerciales raisonnables, elle doit alors assumer un risque de responsabilité accru ou renoncer au contrat, ce qui dans les deux cas pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Recours à d'autres fabricants

La société confie à des fabricants à façon la production de certains produits, notamment pour répondre aux pointes saisonnières de la demande, pallier la non-disponibilité d'équipement spécialisé ou optimiser l'efficacité de gammes de produits à faible volume. Des fabricants à façon acceptables ne sont pas toujours disponibles, ce qui peut entraîner une hausse des coûts de production, des besoins supplémentaires en capitaux ou des ventes perdues. Bien que la société applique avec rigueur des protocoles et un régime de surveillance pour assurer la qualité et la salubrité des aliments, tout manquement pourrait se traduire par des actions en responsabilité du fait des produits, des rappels ou d'autres conséquences susceptibles de porter atteinte à sa réputation et d'avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Réglementation

Les activités de la société sont assujetties à une réglementation complexe des organismes gouvernementaux des pays où elle exerce ses activités, notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Agriculture du Canada, le ministère de l'Environnement des différentes provinces canadiennes, la Food and Drug Administration des États-Unis et le département de l'Agriculture aux États-Unis. Ces organismes réglementent la transformation, l'emballage, l'entreposage, la distribution, la promotion et l'étiquetage des produits de la société, y compris les normes de salubrité des aliments. Les installations de production et les produits de la société font l'objet d'inspections par les autorités fédérales, provinciales et locales.

La société s'efforce de respecter l'ensemble des lois et des règlements et de détenir l'ensemble des permis et licences essentiels à ses activités. Néanmoins, rien ne garantit que la société se conforme à toutes ces lois et à tous ces règlements, qu'elle possède tous les permis et toutes les licences nécessaires, ni qu'elle sera en mesure de se conformer à ces lois et règlements et aux dispositions de ces permis et licences à l'avenir. L'inobservation des lois et des règlements applicables et des dispositions des permis et licences par la société pourrait exposer cette dernière à des recours civils, notamment des poursuites, des amendes, des injonctions, des rappels ou des saisies, de même qu'à des peines criminelles éventuelles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa réputation, sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Divers gouvernements dans le monde examinent des projets de règlements visant les organismes génétiquement modifiés, les résidus de médicaments dans les ingrédients alimentaires, la salubrité alimentaire et la réglementation commerciale et environnementale qui, une fois adoptés, pourraient accroître les coûts de la société. Rien ne garantit que des règlements supplémentaires ne seront pas adoptés. Si de nouveaux règlements sont adoptés, la société pourrait subir une interruption de l'approvisionnement ou de la distribution de ses produits, ainsi qu'une hausse des frais d'exploitation, et pourrait devoir engager des coûts supplémentaires importants dans des améliorations d'immobilisations. La société pourrait être incapable de transférer une hausse des coûts liée à un tel resserrement de la réglementation à ses clients sans subir une perte de son volume d'affaires en raison de prix plus élevés. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Devises

Les produits et les charges de la société sont en partie libellés en d'autres devises (essentiellement le dollar américain et le yen) ou directement liés à celles-ci. Lorsque le dollar canadien s'apprécie rapidement et fortement par rapport aux autres devises, les produits en dollars américains ou en yens sont immédiatement réduits, alors qu'il faut un certain temps avant que la société ne puisse modifier ses prix ou tirer parti de ses couvertures naturelles. La variation subite des cours de change peut donc avoir une incidence significative et immédiate sur le résultat de la société. En raison de la diversité des activités de la société, les fluctuations normales des autres devises n'ont généralement pas une incidence significative sur la rentabilité à court terme de la société, en raison des couvertures naturelles et des positions de change compensatoires (par exemple, lorsque tant les produits que les charges sont liés à d'autres devises), ni sur la capacité de la société à modifier à court terme les prix de ses produits afin de contrer les mouvements défavorables des cours de change. Cependant, étant donné que la société doit, dans le cadre de ses activités, livrer concurrence à la fois sur des marchés internationaux et sur ses marchés nationaux (concurrence provenant d'entreprises rivales américaines), tout changement important des cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut avoir, et a déjà eu, de sérieuses répercussions sur le degré de concurrence relative qu'elle peut livrer sur ses marchés au Canada et à l'étranger et sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Réputation et opinion publique

La société est déterminée à concrétiser sa vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète en accomplissant de réels progrès par rapport à ses engagements au chapitre de la durabilité. La société accorde une grande valeur à sa réputation d'entreprise socialement responsable et crédible détenant une solide feuille de route de création de

valeur pour les actionnaires. Le maintien d'une bonne réputation auprès des clients et consommateurs, des collectivités, des gouvernements, des organismes de réglementation et du grand public est un facteur central de son succès continu.

De nombreux contextes et motifs différents sont susceptibles d'entacher la réputation de la société. Il est par conséquent impossible de gérer le risque d'atteinte à la réputation indépendamment des autres formes de risque. À titre d'exemple, tout problème de qualité ou de sécurité réel ou présumé, qu'il soit ou non fondé ultimement sur des faits ou qu'il concerne ou non la société (incidents impliquant des concurrents, manipulation des produits par les clients, consommateurs et autres intervenants de la chaîne de distribution à partir du moment où la société n'exerce plus de contrôle sur ceux-ci, etc.) pourrait générer une publicité négative et ébranler la confiance envers la société, ses marques ou ses produits, ce qui nuirait à sa réputation et à son résultat d'exploitation. Toute perte de confiance des consommateurs envers les produits et marques de la société, les ingrédients qu'elle utilise ou la sécurité et la qualité de ses produits serait difficile et coûteuse à surmonter.

L'utilisation croissante des médias sociaux et numériques par la société, les consommateurs et de tierces parties accélère la vitesse et la portée de diffusion de renseignements, de désinformation et d'opinions. Toute publicité négative sur la société, ses marques ou ses produits sur les médias sociaux ou numériques risquerait de porter sérieusement atteinte à sa réputation. Si la société ne préserve pas l'opinion favorable à l'égard de ses marques, ses ventes et ses profits pourraient en souffrir.

La société est aussi visée par des activités de militants des droits des animaux. Ces militants peuvent propager de diverses façons de l'information et de la désinformation sur la société et ses activités, par exemple au moyen de manifestations, de tentatives d'entraver les opérations et de différentes stratégies de communication, notamment sur les médias traditionnels et sociaux. Ces activités peuvent porter atteinte à la réputation de la société. De plus, les activités de militantisme et les manifestations peuvent de temps à autre mettre en danger la santé et la sécurité des animaux, des employés des usines de la société et des manifestants eux-mêmes.

Dans l'ensemble, les opinions publiques négatives et l'évolution des perceptions à l'égard de la société, de ses marques, de son secteur d'activité ou de son contexte d'exploitation général peuvent avoir une incidence défavorable importante sur sa réputation, ses activités, sa stratégie, ses opérations, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Puisque le risque d'atteinte à la réputation recoupe plusieurs autres risques auxquels la société est exposée, il est possible qu'il intensifie ces autres risques.

Tendances en matière de consommation

La réussite de la société dépend en partie de sa capacité à répondre aux tendances du marché et à concevoir des produits novateurs qui anticipent et satisfont les changements de goût et d'habitudes alimentaires des consommateurs. Il arrive à l'occasion que certains produits soient réputés être meilleurs ou moins bons pour la santé, ce qui peut influencer sur les habitudes d'achat des consommateurs. Si la société n'est pas en mesure de prévoir ou de reconnaître ces changements, d'y répondre ou d'innover en proposant de nouveaux produits qui répondent aux préférences des consommateurs, cela pourrait entraîner un recul de la demande et du prix des produits de la société, ce qui pourrait par conséquent avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Règlements et risques environnementaux

Les activités de la société sont assujetties à des lois et règlements stricts en matière d'environnement en ce qui concerne le rejet des matières (y compris des GES) dans l'environnement, le traitement et l'élimination des déchets (y compris les déchets solides ou dangereux) ainsi que d'autres mesures liées à la protection de l'environnement. L'inobservation des lois et règlements peut avoir de graves répercussions, comme des sanctions pénales ou civiles, la responsabilité en dommages-intérêts et la publicité défavorable. Rien ne garantit que des dépenses additionnelles ne seront pas nécessaires pour régler d'autres problèmes environnementaux liés à des difficultés connues ou à des sites désignés ou à d'autres difficultés ou sites, ni que des exigences applicables à la société ou des impôts ou taxes imposés à la société ne seront pas modifiés de telle manière que celle-ci devra engager des coûts supplémentaires importants. En outre, certaines des installations de la société sont exploitées depuis de nombreuses années et, au fil du temps, la société et les exploitants précédents de ces installations peuvent avoir produit et éliminé des déchets qui sont ou peuvent être réputés dangereux. La découverte à l'avenir de problèmes de contamination auparavant inconnus concernant des installations faisant partie des propriétés ou situées près de celles-ci, des usines de production ou de décharges, anciennes ou courantes, de la société pourrait obliger cette dernière à engager des dépenses significatives et imprévues. Ces événements pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Consolidation du commerce de détail

À mesure que la consolidation du commerce d'alimentation au détail et des services d'alimentation se poursuit et que la clientèle prend de l'ampleur et devient plus avisée, la société doit s'adapter aux nouvelles méthodes d'achat et aux exigences changeantes des clients pour éviter de perdre des ventes ou des parts de marché. Les ventes et la rentabilité de la société pourraient également souffrir d'une détérioration de la situation financière de l'un ou de plusieurs de ses principaux clients ou d'un changement défavorable concernant ses relations avec l'un ou l'autre de ceux-ci. Les services alimentaires ont été particulièrement frappés par la pandémie de COVID-19, mais ont entrepris une reprise compte tenu de la reprise de l'économie après la pandémie, ces facteurs obligeant la société à s'adapter. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Consolidation des opérations et accent mis sur les protéines

Au cours des dernières années, la société a progressivement concentré ses activités dans un nombre réduit d'installations. Son réseau de fabrication de viandes préparées a par exemple été consolidé et mis à niveau en 2015, et les systèmes de distribution des viandes préparées ont été reconfigurés en deux vastes centres de distribution. À l'heure actuelle, la société construit une nouvelle usine de transformation de volaille de grande envergure, qui remplacera de nombreuses installations ontariennes plus petites et plus âgées, qui fermeront leurs portes. En raison de ces initiatives de consolidation, une éventuelle interruption imprévue des activités à ces installations risquerait de nuire davantage à l'ensemble des activités de la société.

La société a aussi décidé il y a plusieurs années de se consacrer aux produits de protéines et s'est départie des activités sans lien avec les protéines. La société est donc moins diversifiée que si elle exerçait ses activités dans d'autres segments alimentaires, ce qui la rend sensible aux tendances sur les marchés des protéines.

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques et les changements climatiques et autres tendances à long terme peuvent fortement affecter la disponibilité et les prix des matières premières consommées par la société. Des intempéries risquent aussi d'affecter la santé des cultures, et donc la qualité des produits à base de protéines végétales de la société et le coût de leurs intrants, ainsi que les céréales fourragères essentielles à son secteur de la viande. Certaines conditions météorologiques, comme la chaleur ou le froid extrême, peuvent aussi présenter un risque pour la sécurité des travailleurs et des animaux, et donc affecter les activités de la société. Les conditions météorologiques peuvent aussi empêcher la société d'achever ses projets d'immobilisations à temps, ce qui pourrait se traduire par des retards ou des hausses de coûts.

Employés, sous-traitants et relations de travail

La société et ses filiales comptent environ 14 000 employés à temps plein et à temps partiel, ce qui inclut les travailleurs salariés et les salariés syndiqués dont un grand nombre est couvert par des conventions collectives. La réussite de la société est tributaire de sa capacité à recruter et à retenir le personnel. L'insuffisance de l'offre de personnel qualifié et/ou le roulement élevé ont un effet négatif sur les activités, peuvent réduire la production et ainsi empêcher la société de remplir les commandes des clients. Les employés de la société travaillent dans divers pays, chacun de ces pays ayant des lois et des règlements différents en matière d'emploi. Même si la société a institué des systèmes et des procédés lui permettant de se conformer aux exigences en vigueur, il existe un risque que tout défaut ou déchéance de la part d'un quelconque directeur puisse donner lieu à une violation ou à une cause d'action qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. De plus, si l'expiration ou la cessation, pour une autre raison, d'une convention collective couvrant un grand nombre d'employés ou mettant en cause certains employés clés devait entraîner un arrêt de travail, rien ne garantit que cet arrêt de travail n'aurait pas une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. La perte d'un ou de plusieurs membres du personnel clé pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. La société pourrait pourvoir quelques postes vacants avec des travailleurs étrangers à l'aide de programmes internationaux, ce qui pourrait soulever des considérations relatives aux droits de la personne. La société prend diverses mesures pour assurer la protection et le respect des droits de la personne grâce à ses processus de recrutement, notamment en utilisant uniquement des cabinets de recrutement certifiés. En raison de la COVID-19 et du relance postpandémique, la société a dû composer avec des pénuries de personnel, un taux d'absentéisme et des congés d'employés plus élevés. Si la dynamique du marché du travail continue d'être défavorable, le recrutement et la fidélisation d'employés talentueux et la capacité de la société de s'adapter aux préférences de travail du personnel pourraient demeurer difficiles à l'avenir.

Prix des produits

La rentabilité de la société dépend en grande partie de sa capacité à prendre des décisions relatives aux prix de ses produits qui, d'une part, incitent les clients à les acheter et, d'autre part, permettent de récupérer les frais de développement et les autres coûts associés aux produits. Si les prix sont trop élevés, les produits ne se vendront pas, et si les prix sont trop bas, les produits ne généreront pas un rendement adéquat. Par conséquent, l'incapacité de la société à établir correctement le prix de ses produits pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

La gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la société est essentielle à son succès. Un approvisionnement insuffisant de produits met en péril la capacité de la société à répondre à la demande des clients, tandis que l'offre excédentaire menace la capacité de la société à dégager des marges bénéficiaires concurrentielles et à mettre en œuvre avec succès ses projets d'immobilisations et plans d'affaires. Par conséquent, si la société ne réussit pas à gérer adéquatement sa chaîne d'approvisionnement, cela pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation. La COVID-19 a nettement affecté les chaînes d'approvisionnement mondiales, les intrants essentiels (ingrédients, équipement, emballage, etc.) étant parfois très difficiles à acquérir. Les perturbations ont également touché les activités logistiques de la société et sa capacité de remplir les commandes des clients. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Réponse à la COVID-19 » et à la sous-rubrique intitulée « COVID-19 » de la présente rubrique pour en savoir plus sur l'incidence de la COVID-19 sur l'exploitation de la société.

30. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des capitaux propres, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements figurant dans les états financiers consolidés constituent des décisions prises par la direction, compte tenu de l'analyse de l'information pertinente dont elle dispose au moment où les décisions sont prises. Les jugements ont trait à l'application des méthodes comptables et aux décisions appliquées à l'évaluation, à la comptabilisation et à la présentation de l'information financière.

Les pages qui suivent et les notes afférentes aux états financiers portant sur les éléments assujettis à une incertitude relative aux estimations et aux jugements critiques présentent les principales sources d'incertitude relative aux estimations et les principaux jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Évaluation des actifs à long terme

La société soumet annuellement son goodwill et ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie à un test de dépréciation. Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les autres actifs à long terme sont également soumis à un test de dépréciation lorsque les circonstances indiquent une dépréciation potentielle. La direction doit faire preuve de jugement lorsqu'elle détermine si les circonstances indiquent qu'un test de dépréciation est nécessaire et pour déterminer les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins du test de dépréciation.

La société évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'un actif à long terme, d'une UGT, ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur d'utilité ou ii) la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'établissement de la valeur recouvrable fait appel à des hypothèses importantes, notamment en ce qui concerne les entrées et sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation, les taux de croissance finaux, les taux de redevances des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les durées d'utilité. Ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la société si les estimations actuelles relatives au rendement futur et aux justes valeurs changent. Ces déterminations influenceront sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations à durée d'utilité déterminée qui sera comptabilisé dans des périodes ultérieures.

Évaluation des justes valeurs

Plusieurs des méthodes comptables et des informations à fournir de la société exigent l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers. Lorsque l'évaluation de la juste valeur ne peut pas être réalisée en fonction des cours cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est évaluée selon des techniques et des modèles d'évaluation. Les données entrées dans ces modèles sont tirées autant que possible de données observables sur les marchés, mais, lorsque c'est impossible, il faut faire appel à une estimation. Dans la mesure où ces estimations différeront des valeurs réalisées, l'actif ou le passif, le résultat net et le résultat global ainsi évalués varieront aussi dans des périodes ultérieures. Tout changement apporté aux hypothèses qui sous-tendent les données entrées dans ces modèles pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des actifs et des passifs financiers et non financiers de la société.

Des informations sur les techniques d'évaluation et les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de divers actifs et passifs figurent aux notes 6, 9, 12, 13, 10, 19, 22 et 28 des états financiers consolidés.

Nature des participations dans d'autres entités

La direction fait appel à un jugement important lorsqu'elle apprécie la nature de ses participations dans les entités structurées non consolidées associées à ses facilités de titrisation de créances clients. La société ne détient aucune participation sous forme de capitaux de propres dans ces entités. Selon les modalités des ententes aux termes desquelles les entités ont été constituées, la société ne reçoit pas les rendements liés aux activités de ces entités et ne dispose que d'un recours limité à l'égard de leurs pertes (se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés).

Évaluation des stocks

La direction estime la demande future des clients à l'égard des produits afin de constituer des provisions adéquates pour ses stocks. Lorsqu'elle fait ces estimations, la direction prend en compte la durée d'utilité des stocks de produits et la rentabilité des ventes récentes effectuées. Dans de nombreux cas, les produits fabriqués par la société ont un renouvellement rapide et les valeurs des stocks disponibles sont faibles, ce qui réduit le risque d'obsolescence des stocks. Toutefois, les codes ou les dates de péremption sont très importants dans le calcul de la valeur de réalisation nette des stocks. La direction s'assure que des systèmes sont en place pour mettre en évidence et évaluer de façon appropriée les stocks dont la date de péremption approche. Un écart entre les pertes réelles sur les stocks et les estimations établies aurait une incidence sur les stocks, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués, chaque date de présentation de l'information financière, à la juste valeur diminuée des coûts de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les actifs biologiques sont évalués au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Même si une évaluation fiable de la juste valeur n'est pas disponible au moment de la comptabilisation initiale, elle peut le devenir par la suite. Le cas échéant, les actifs biologiques sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente à partir du moment où une évaluation fiable de la juste valeur devient disponible. Les profits et les pertes qui découlent de l'évaluation des actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net au cours de la période pendant laquelle ils surviennent. Les coûts de vente comprennent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre les actifs biologiques, y compris les coûts requis pour que les actifs biologiques accèdent au marché. Pour déterminer la juste valeur, la direction a recours à des estimations concernant le prix futur d'un porc, les taux de change ainsi que le poids et le coût estimatifs des porcs à maturité. Un écart entre la valeur réelle et les estimations aurait une incidence sur les actifs biologiques, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Redevances-marchandises et autres remises commerciales

La société établit une provision pour les paiements estimatifs aux clients en fonction de divers programmes et contrats commerciaux, lesquels comprennent souvent des paiements qui dépendent de la réalisation de volumes de ventes précis. Les estimations importantes qui sont formulées pour déterminer ces obligations portent entre autres sur le niveau prévu du volume de ventes pour la période pertinente et, sur les tarifs établis aux contrats des clients eu égard aux redevances, aux remises et aux rabais. Ces ententes sont complexes et touchent un grand nombre de clients et de produits. La direction a mis en place des systèmes et processus afin d'estimer et d'évaluer ces obligations. Un écart entre les paiements sur les remises commerciales et les estimations du passif connexe aurait une incidence sur les créditeurs et charges à payer, le bénéfice net et le résultat global des périodes ultérieures.

Régimes d'avantages du personnel

Le coût des pensions et des autres avantages complémentaires de retraite acquis par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires et aux taux de mortalité du personnel. Les taux d'actualisation utilisés aux fins des calculs actuariels sont fondés sur les taux d'intérêt à long terme et pourraient influencer fortement sur le passif des régimes, ainsi que sur les charges. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les régimes de la société investissent dans des fonds de placement qui détiennent des actions, des titres de créances et d'autres titres non cotés sur un marché actif. La direction a recours à des experts externes pour évaluer ces fonds de placement. Un écart entre ces estimations et les montants réalisés aurait une incidence sur les actifs et les passifs des régimes d'avantages du personnel et le résultat global des périodes ultérieures.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est fondée sur les taux d'impôt déterminés d'après les lois au Canada et à l'étranger et sur le montant des produits gagnés dans les territoires où la société exerce ses activités. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge d'impôt et la recouvrabilité des actifs d'impôt différé. Le calcul des soldes d'impôt exigible et différé exige que la direction ait recours à son jugement concernant la valeur comptable des actifs et des passifs, ce qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs et du résultat futur liés à ces actifs et à ces passifs, l'interprétation des lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités et le calendrier du renversement des différences temporaires. La société accroît la charge d'impôt quand, même si la direction est d'avis que les positions fiscales sont entièrement justifiables, il subsiste suffisamment de complexité et d'incertitude quant à l'application de la loi pour que certaines positions fiscales puissent être réévaluées par les administrations fiscales. La société ajuste la charge d'impôt selon l'évolution des faits et des circonstances. Un écart entre ces ajustements et les estimations initiales aurait une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt différé, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Provisions

La société évalue toutes les provisions à chaque date de présentation de l'information financière. Ces provisions peuvent être considérables et sont calculées au moyen d'estimations des coûts des activités futures. Dans certains cas, la direction peut déterminer que des provisions ne sont plus nécessaires ou que certaines provisions sont insuffisantes à la lumière de nouveaux événements survenus ou de renseignements additionnels obtenus. Les provisions sont désignées et présentées séparément dans les états financiers consolidés de la société. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des provisions, du résultat net et du résultat global des périodes ultérieures.

Rémunération fondée sur des actions

La société utilise des estimations pour calculer le passif et les charges relatives à certains régimes de primes de performance fondées sur des actions, portant notamment sur les taux de renonciation, la volatilité du cours des actions, les dividendes futurs, la durée attendue de l'attribution et la performance de la société. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et peuvent changer tout au long de la durée d'un régime de primes de performance. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable du surplus d'apport, des passifs, du résultat net et du résultat global des périodes ultérieures.

Certains des régimes de rémunération fondée sur des actions de la société peuvent être réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres. La direction a recours à son jugement pour déterminer le traitement comptable qu'il convient d'appliquer à ces régimes en fonction des prévisions et des décisions relatives au règlement prises par le passé. Tout changement apporté au traitement comptable par suite du recours au jugement de la direction pourrait avoir une incidence sur le surplus d'apport, les passifs, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société sont amorties selon le mode linéaire, compte tenu des durées d'utilité estimées et des valeurs résiduelles estimées des immobilisations. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire, en tenant compte de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux périodes. S'il est raisonnablement certain au début d'un contrat de location que la société exercera son option d'achat ou deviendra par ailleurs propriétaire de l'actif sous-jacent à l'échéance du contrat de location, un actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur sa durée d'utilité. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable de ces immobilisations de même que sur le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Placements

La société analyse les variations de la juste valeur de ses placements dans des actions de sociétés fermées chaque période de présentation de l'information financière. La société fait appel à un jugement important lorsqu'elle passe en revue les données financières internes et externes pour déterminer si la juste valeur des placements a changé. Un changement apporté à la juste valeur estimative pourrait avoir une incidence sur la valeur des placements et sur le résultat global des périodes ultérieures.

Contrats de location

La société fait appel à un jugement important pour déterminer si un contrat constitue ou contient un contrat de location. La société doit par exemple évaluer si un actif ou des actifs sont expressément ou implicitement désignés dans le contrat, et si elle a le droit de recevoir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de cet actif ou de ces actifs et d'en diriger l'utilisation. Ce jugement est appliqué au moment de l'établissement du contrat et peut évoluer si des modifications importantes sont apportées à l'entente.

Des estimations sont formulées pour déterminer le taux d'emprunt marginal d'un contrat de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat n'est pas facilement accessible. Le taux d'emprunt marginal de la société est déterminé au moyen d'un modèle qui tient compte de sa solvabilité, de la nature et de la qualité de l'actif sous-jacent, du contexte géographique et de la durée du contrat de location. Les données servant à estimer le taux d'emprunt marginal sont révisées et mises à jour chaque trimestre. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des actifs et des passifs et sur le bénéfice net des périodes ultérieures.

La société fait aussi appel à un jugement important pour déterminer s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera ses options d'achat ou de reconduction d'un contrat de location, en tenant compte de l'ensemble des circonstances et facteurs susceptibles de constituer un avantage financier pouvant inciter la société à exercer une telle option, par exemple l'expérience passée, les modalités du contrat et l'importance des actifs sous-jacents par rapport aux activités de la société.

Juste valeur des immobilisations incorporelles acquises

La société estime la juste valeur des contingents de production de volaille acquis lors d'un regroupement d'entreprises selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Cette méthode est une technique d'évaluation qui calcule la juste valeur d'une immobilisation incorporelle sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie que l'actif devrait générer à l'avenir. Cette évaluation est subjective et comporte une incertitude relative aux estimations et se base sur des hypothèses liées à la rentabilité, au taux de croissance de la production de volaille et au taux d'actualisation prévus.

31. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes comptables adoptées au cours de la période

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté certaines Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et modifications. Comme l'exige la norme International Accounting Standard (« IAS ») 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, la nature et l'incidence de ces modifications sont présentées ci-après :

Contrats déficitaires – Coûts d'exécution d'un contrat

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté les modifications de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications précisent que les « coûts d'exécution » d'un contrat sont composés de coûts qui y sont directement liés. Cela peut prendre la forme de coûts marginaux engagés pour exécuter le contrat, ou de l'imputation d'autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Cycle d'améliorations annuelles des IFRS (2018-2020)

À compter du 1^{er} janvier 2022, la société a adopté les modifications à portée limitée portant sur trois normes dans le cadre du processus annuel d'amélioration de l'International Accounting Standards Board. Ces modifications précisent les frais qu'une entité doit inclure dans le test du « 10 pour cent » servant à déterminer s'il est nécessaire de décomptabiliser un passif financier conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'exigence de l'IAS 41, *Agriculture*, qui obligeait les entités à exclure les flux de trésorerie liés à l'impôt de leur calcul de la juste valeur d'un actif biologique au moyen d'une technique fondée sur la valeur actualisée, a aussi été retirée. Enfin, l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été modifiée pour les filiales qui appliquent les IFRS pour la première fois. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)*. Les modifications exigent la présentation des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que la présentation des principales méthodes comptables, et précisent comment faire la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, Porter des jugements sur l'importance relative)*. Les modifications ont pour but d'aider les sociétés à présenter des renseignements utiles sur leurs méthodes comptables. Elles entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications réduisent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue aux paragraphes 15 et 24 de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (exemption relative à la comptabilisation) afin qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications de l'IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications de l'IAS 1)*. Ces modifications visent à corriger les incohérences dans le classement des passifs courants et non courants par certaines entités. Elles précisent quand la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés dans les passifs courants ou les passifs non courants des bilans consolidés. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)

Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)*. Les modifications précisent de nouvelles exigences en matière d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail assorties de paiements variables. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications de l'IAS 1)

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications de l'IAS 1)*. Les modifications visent à améliorer l'information qu'une entité doit fournir lorsque son droit de différer le règlement d'un passif pour au moins douze mois dépend du respect de clauses restrictives. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés.

32. CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société. Ces contrôles et procédures sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales consolidées, est consignée et communiquée en temps opportun à la direction afin que l'information que la société doit présenter en vertu de la législation en valeurs mobilières soit enregistrée, traitée, synthétisée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières applicable. La direction, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, est aussi responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce contrôle a pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme l'exige le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des finances de la société ont évalué ou ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information de la société au 31 décembre 2022 et ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites intrinsèques. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022 qui aurait eu une incidence significative ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

33. PERSPECTIVES

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines de consommation, soutenue par un portefeuille de marques de premier plan, un bilan solide et une structure de capital qui lui assurent toute la latitude financière voulue. Au cours des dernières années, la société a établi une solide base pour lui permettre d'instaurer des vecteurs de croissance convaincants dans l'ensemble de ses activités et de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Groupe des protéines animales

Pour le Groupe des protéines animales, la stratégie de la société est de créer une croissance rentable. Compte tenu de la dynamique sans précédent du marché, marqué par une économie difficile après la pandémie, le conflit en Europe, l'inflation élevée et d'importantes perturbations du marché et de la chaîne d'approvisionnement, Les Aliments Maple Leaf s'attend à ce que le Groupe des protéines animales réalise ce qui suit :

- Croissance moyenne à élevée à un chiffre des ventes en 2023, soutenue par l'essor continu dans le secteur de la production durable des viandes, tirant parti de la prépondérance de la marque et de la croissance sur le marché américain.
- Augmentation de la marge du BAIIA ajusté, dans la fourchette cible de 14 % à 16 %, dès que les marchés se normaliseront, y compris une évolution des conditions complexes dans le secteur des produits du porc conformément à la moyenne quinquennale.

Groupe des protéines végétales

- À la fin de 2021, l'entreprise a annoncé qu'elle réévaluait ses perspectives pour le groupe des protéines végétales et entreprenait un examen complet de l'ensemble de la catégorie des protéines végétales. Cette décision a été motivée par un ralentissement marqué des taux de croissance dans la catégorie, en particulier au deuxième semestre de l'année, ce qui a poussé la société à identifier et à évaluer à fond les causes, les tendances à court et à long terme et les répercussions en général. Bien que l'analyse de la société soit en cours, les résultats à ce jour confirment qu'il est peu probable que les taux de croissance très hauts prévus précédemment par de nombreux experts de l'industrie soient atteints compte tenu de la rétroaction actuelle des clients, de l'expérience, des taux d'achat et de la pénétration dans les ménages. À la lumière de ces nouveaux renseignements, la société croit que la catégorie continuera de croître à des taux plus modestes, mais toujours attrayants. Selon les estimations actuelles, la catégorie croîtra à un taux annuel moyen de 10 à 15 %, ce qui en fera un marché de 6 à 10 milliards de dollars d'ici 2030. Par conséquent, la société réoriente sa stratégie et son approche d'investissement pour le Groupe des protéines végétales et a établi un nouvel objectif, soit d'atteindre un BAIIA ajusté neutre ou amélioré au deuxième semestre de 2023. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre cette stratégie. La société s'attend à une amélioration d'au moins 50 % de son BAIIA ajusté au premier trimestre de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une autre amélioration séquentielle par rapport au quatrième trimestre de 2022.

Capitaux

- Pour 2023, la société estime que les dépenses en immobilisations totales seront inférieures à 250 millions de dollars. L'estimation des dépenses en immobilisations inférieure pour l'exercice comparativement à l'estimation précédente de 275 millions de dollars à 325 millions de dollars est principalement attribuable au moment prévu pour l'exécution du projet. Jusqu'à 120 millions de dollars seront consacrés à l'investissement dans l'entretien, le reste étant consacré au capital de croissance. Le capital de croissance est lié principalement à l'augmentation de la capacité de transformation ultérieure de la volaille à l'usine de viandes préparées à Brampton, en Ontario, aux dépenses résiduelles encourues pour l'installation de transformation de la volaille de London, à l'augmentation de la capacité de production sans antibiotiques dans les porcheries et à celle de la capacité dans la catégorie des boîtes à lunch.
- L'entreprise s'attend à ce que les installations avicoles de London, en Ontario, commencent à générer un BAIIA ajusté supplémentaire d'environ 100 millions de dollars par année dès sa mise en service complète, ce qui devrait se faire d'ici la fin de 2023. De plus, la Société s'attend à ce que le Bacon Center of Excellence produise un BAIIA ajusté supplémentaire d'environ 30 millions de dollars par année dès qu'il sera complètement opérationnel, soit vers le second semestre de 2023.

Les effets persistents des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement découlant de l'économie postpandémique ainsi que de la guerre en Ukraine sont imprévisibles et peuvent avoir une incidence sur un certain nombre de facteurs qui stimulent la croissance de la société, notamment :

- les marchés des produits agricoles de même que le taux de change;
- les pressions inflationnistes sur les coûts;
- les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale;
- la disponibilité de la main-d'œuvre;
- l'équilibre entre la demande des secteurs de la vente au détail et des services alimentaires.

Pour en savoir plus sur l'incidence de la COVID-19 sur les activités de la société et les risques connexes, se reporter à la section 6 intitulée « Réponse à la COVID-19 » et pour en savoir plus sur les facteurs qui peuvent influencer sur le rendement futur, se reporter à la section 35 intitulée « Énoncés prospectifs ».

L'exécution des priorités financières et opérationnelles de la société s'inscrit dans le droit-fil de son engagement à partager la valeur au profit de tous les intervenants. Les piliers directeurs de l'entreprise afin d'être la « société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde » comprennent des aliments plus sains, de meilleurs soins, de meilleures collectivités et une meilleure planète, et ils sont au cœur de la conduite des affaires de Les Aliments Maple Leaf. À cette fin, les priorités de la société sont les suivantes :

- *Des aliments plus sains* : diriger le réel mouvement alimentaire et amorcer le virage pour faire en sorte que les principales marques soient des produits de porc et de volaille « élevés sans antibiotiques ».
- *De meilleurs soins* : privilégier le bien-être animal, après avoir effectué le transfert de toutes les truies sous gestion dans des systèmes de logement libre en 2021, et faire progresser les plans de conversion des porcheries acquises en 2022 d'ici la fin de 2023.
- *De meilleures collectivités* : investir un minimum d'environ 1 % du bénéfice avant impôt pour promouvoir la sécurité alimentaire durable.
- *Une meilleure planète* : continuer de renforcer son engagement envers la neutralité carbone, tout en mettant l'accent sur l'élimination du gaspillage dans toutes les ressources consommées par la société, y compris la nourriture, l'énergie, l'eau, l'emballage et le temps.

34. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et de certains éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés avec le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté pour les exercices clos les 31 décembre, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins en liquidités, ce qui comprend le programme d'investissement en capital de la société.

	2022				2021			
(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	123,2 \$	(344,6)	(77,6)	(299,0) \$	336,1 \$	(146,1)	(40,3)	149,7 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	56,0	56,0	—	—	22,9	22,9
Perte de valeur du goodwill	—	190,9	—	190,9	—	—	—	—
Autres charges	5,0	1,8	7,5	14,4	1,5	0,5	12,5	14,5
Frais de restructuration et autres frais connexes	7,5	22,6	—	30,1	4,9	—	—	4,9
Bénéfice (perte) d'exploitation	135,8 \$	(129,3)	(14,0)	(7,6) \$	342,5 \$	(145,6)	(4,9)	192,0 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	54,5	4,8	—	59,3	9,9	3,5	—	13,4
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	15,1	15,1	—	—	6,5	6,5
Gain latent sur les contrats de dérivés	—	—	(1,1)	(1,1)	—	—	(1,6)	(1,6)
Résultat d'exploitation ajusté	190,3 \$	(124,5)	—	65,7 \$	352,4 \$	(142,1)	—	210,3 \$
Amortissement	193,5	18,9	—	212,4	180,2	15,4	—	195,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{iv)}	(5,0)	0,2	(0,5)	(5,3)	(5,5)	(0,5)	(0,4)	(6,5)
BAIIA ajusté	378,7 \$	(105,4)	(0,5)	272,9 \$	527,1 \$	(127,2)	(0,4)	399,5 \$
Marge du BAIIA ajusté	8,2 %	(62,2) %	s. o.	5,8 %	12,1 %	(69,1) %	s. o.	8,8 %

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou qui ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} L'exercice 2022 comprend principalement les règlements judiciaires, les gains et les pertes de placements, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses. L'exercice 2021 comprend principalement les règlements judiciaires, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant montre un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés et le résultat ajusté par action pour les exercices clos les 31 décembre, comme indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société. Le résultat ajusté par action est calculé en divisant le résultat ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'année.

<i>(en dollars par action)</i>	2022	2021
Bénéfice (perte) de base par action	(2,52) \$	0,83 \$
Perte de valeur du goodwill	1,54	—
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	0,20	0,03
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱ⁾	0,06	0,06
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	0,36	0,08
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	0,09	0,04
Variation de la juste valeur non réalisée sur les dérivés	(0,01)	(0,01)
Résultat ajusté par action^{iv)}	(0,26) \$	1,03 \$

ⁱ⁾ Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

ⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais juridiques, les gains ou pertes sur les immeubles de placement et les coûts de transaction, après impôt.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50,0 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation. Le solde actuel du capital de construction comprend des investissements pour augmenter la capacité de transformation de la volaille dans l'installation de viandes préparées à Brampton, en Ontario. L'agrandissement du Bacon Centre of Excellence à Winnipeg, au Manitoba, a pris fin au quatrième trimestre de 2021 et a été reclassé. Les investissements dans la capacité de l'usine de Walker Drive à Brampton, en Ontario, dans les installations de production de protéines végétales à Indianapolis, en Indiana, et dans l'installation de production avicole de London, en Ontario, ont pris fin au premier trimestre et au quatrième trimestre de 2022, respectivement, et ont été reclassés. Le tableau suivant présente un résumé des activités des capitaux de construction et de financement par emprunt pour les périodes indiquées ci-dessous.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Immobilisations corporelles et incorporelles au 1^{er} janvier	2 554 483 \$	2 062 683 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 1 ^{er} janvier ⁱ⁾	1 811 164	1 622 094
Capitaux de construction au 1^{er} janvier	743 319 \$	440 589 \$
Ajouts	163 665	494 048
Transferts des capitaux de construction	(897 418)	(191 318)
Capitaux de construction au 31 décembreⁱⁱ⁾	9 566 \$	743 319 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre ⁱⁱ⁾	2 654 419	1 811 164
Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre	2 663 985 \$	2 554 483 \$
Financement par emprunt des capitaux de construction^{iii) iv)}	9 461 \$	719 216 \$

ⁱ⁾ Les autres immobilisations corporelles et incorporelles sont des immobilisations corporelles et incorporelles qui ne correspondent pas à la définition de capital de construction.

ⁱⁱ⁾ Au 31 décembre 2022, la valeur comptable nette des capitaux de construction ne comprend pas les coûts liés aux actifs incorporels de zéro (2,5 millions de dollars en 2021).

ⁱⁱⁱ⁾ Ne comprend pas les 993,1 millions de dollars de capital qui ont été transférés, mais est toujours à l'étape du démarrage (195,3 millions de dollars en 2021).

^{iv)} On suppose que ce montant est entièrement financé par emprunt dans la mesure où la société a une dette nette en cours. Le financement par emprunt des capitaux de construction exclut les intérêts payés et capitalisés.

Dette nette

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et des montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre, comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette à long terme et la dette bancaire. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

(en milliers de dollars)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 076 \$	162 031 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(921) \$	(5 176) \$
Dette à long terme	(1 709 493)	(1 247 073)
Total de la dette	(1 710 414) \$	(1 252 249) \$
Dette nette	(1 619 338) \$	(1 090 218) \$

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretienⁱ⁾ et les intérêts connexes payés et capitalisés. Au cours de 2022, la direction a réévalué la définition de flux de trésorerie disponibles, passant d'une déduction des dépenses en immobilisations totales à la déduction de l'investissement dans l'entretien seulement dans le calcul, car cela représente plus exactement la trésorerie disponible pour l'affectation des capitaux. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49 318 \$	304 791 \$
Capitaux de construction ⁱⁱ⁾	(69 889)	(91 172)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(323)	(603)
Flux de trésorerie disponiblesⁱⁱ⁾	(20 894) \$	213 016 \$

ⁱ⁾ L'investissement dans l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Les dépenses en immobilisations totales de 355,7 millions de dollars (580,4 millions de dollars en 2021) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de l'investissement dans l'entretien de 69,9 millions de dollars (91,2 millions de dollars en 2021) et d'un capital de croissance de 285,8 millions de dollars (489,2 millions de dollars en 2021). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, augmentent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

ⁱⁱ⁾ Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Rendement de l'actif net (« RAN »)

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'exploitation après impôt (après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net moyen mensuel. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

Mesures financières trimestrielles non conformes aux IFRS

(en millions de dollars) ^{j)} (non audité)	Trimestre clos le 31 décembre 2022				Trimestre clos le 31 décembre 2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	(0,4) \$	(29,4)	0,2	(29,6) \$	67,8 \$	(49,9)	(10,7)	7,3 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	23,0	23,0	—	—	6,5	6,5
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres charges (produits)	0,5	(0,4)	5,5	5,5	3,0	0,1	4,2	7,3
Frais de restructuration et autres frais connexes	2,1	3,6	—	5,7	1,2	—	—	1,2
Bénéfice (perte) d'exploitation	2,2 \$	(26,2)	28,7	4,7 \$	72,0 \$	(49,8)	0,1	22,3 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	25,8	—	—	25,8	5,8	2,0	—	7,7
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	(27,0)	(27,0)	—	—	(0,3)	(0,3)
Perte latente (profit latent) sur les contrats de dérivés	—	—	(1,7)	(1,7)	—	—	0,2	0,2
Résultat d'exploitation ajusté	28,0 \$	(26,2)	—	1,8 \$	77,8 \$	(47,8)	—	30,0 \$
Amortissement	48,6	5,4	—	54,0	45,9	4,1	—	49,9
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(0,5)	0,4	(0,5)	(0,6)	(3,0)	(0,1)	(0,4)	(3,5)
BAIIA ajusté	76,1 \$	(20,4)	(0,5)	55,3 \$	120,7 \$	(43,9)	(0,4)	76,3 \$
Marge du BAIIA ajusté	6,6 %	(51,0) %	s. o.	4,7 %	11,1 %	(96,6) %	s. o.	6,8 %

(en millions de dollars) ^{j)} (non audité)	Trimestre clos le 30 septembre 2022				Trimestre clos le 30 septembre 2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	39,4 \$	(223,0)	(48,2)	(231,8) \$	105,3 \$	(37,9)	(5,2)	62,3 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	14,5	14,5	—	—	5,7	5,7
Perte de valeur du goodwill	—	190,9	—	190,9	—	—	—	—
Autres charges (produits)	1,2	2,1	0,5	3,7	(0,6)	0,2	(0,6)	(1,0)
Frais de restructuration et autres frais connexes	2,0	0,4	—	2,3	0,8	—	—	0,8
Bénéfice (perte) d'exploitation	42,6 \$	(29,7)	(33,3)	(20,3) \$	105,6 \$	(37,7)	(0,1)	67,9 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii/iv)}	11,0	0,2	—	11,2	2,0	0,6	—	2,6
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	31,5	31,5	—	—	(6,6)	(6,6)
Perte latente (profit latent) sur les contrats de dérivés	—	—	1,8	1,8	—	—	6,7	6,7
Résultat d'exploitation ajusté^{iv)}	53,6 \$	(29,5)	—	24,1 \$	107,6 \$	(37,1)	—	70,6 \$
Amortissement ^{iv)}	48,5	5,2	—	53,8	43,1	3,9	—	47,0
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(1,2)	—	—	(1,2)	0,6	(0,2)	—	0,4
BAIIA ajusté^{iv)}	100,9 \$	(24,3)	—	76,7 \$	151,3 \$	(33,4)	—	118,0
Marge du BAIIA ajusté^{iv)}	8,5 %	(55,6) %	s. o.	6,2 %	13,2 %	(69,6) %	s. o.	9,9 %

(en millions de dollars) ^{j)} (non audité)	Trimestre clos le 30 juin 2022				Trimestre clos le 30 juin 2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	46,4 \$	(55,1)	(50,0)	(58,6) \$	86,7 \$	(29,6)	(42,9)	14,2 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	10,8	10,8	—	—	5,7	5,7
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres charges (produits)	1,9	0,1	0,5	2,5	(2,0)	0,1	5,5	3,6
Frais de restructuration et autres frais connexes	0,4	18,7	—	19,0	1,2	—	—	1,2
Bénéfice (perte) d'exploitation	48,6 \$	(36,4)	(38,7)	(26,4) \$	85,9 \$	(29,5)	(31,7)	24,7 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii)iv)}	9,0	2,3	—	11,3	1,5	0,4	—	1,9
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	50,0	50,0	—	—	51,9	51,9
Perte latente (profit latent) sur les contrats de dérivés	—	—	(11,3)	(11,3)	—	—	(20,2)	(20,2)
Résultat d'exploitation ajusté^{iv)}	57,7 \$	(34,0)	—	23,6 \$	87,3 \$	(29,1)	—	58,3 \$
Amortissement ^{iv)}	48,3	4,1	—	52,4	45,8	3,7	—	49,4
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(1,9)	(0,1)	—	(1,9)	(1,9)	(0,1)	—	(2,0)
BAIIA ajusté^{iv)}	104,1 \$	(30,0)	—	74,1 \$	131,2 \$	(25,5)	—	105,7
Marge du BAIIA ajusté^{iv)}	9,0 %	(73,6) %	s. o.	6,2 %	11,7 %	(53,1) %	s. o.	9,1 %

(en millions de dollars) ^{j)} (non audité)	Trimestre clos le 31 mars 2022				Trimestre clos le 31 mars 2021			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	37,8 \$	(37,1)	20,4	21,0 \$	76,2 \$	(28,7)	18,4	65,9 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	7,7	7,7	—	—	5,0	5,0
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres charges (produits)	1,5	—	1,1	2,6	1,1	0,1	3,3	4,5
Frais de restructuration et autres frais connexes	3,0	—	—	3,0	1,7	—	—	1,7
Bénéfice (perte) d'exploitation	42,3 \$	(37,1)	29,2	34,4 \$	79,0 \$	(28,7)	26,7	77,1 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii)iv)}	8,7	2,2	—	10,9	0,6	0,6	—	1,2
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	(39,3)	(39,3)	—	—	(38,5)	(38,5)
Perte latente (profit latent) sur les contrats de dérivés	—	—	10,1	10,1	—	—	11,8	11,8
Résultat d'exploitation ajusté^{iv)}	51,0 \$	(34,9)	—	16,1 \$	79,6 \$	(28,1)	—	51,5 \$
Amortissement ^{iv)}	48,0	4,2	—	52,3	45,5	3,8	—	49,2
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(1,5)	—	—	(1,5)	(1,2)	(0,1)	—	(1,3)
BAIIA ajusté^{iv)}	97,5 \$	(30,7)	—	66,8 \$	123,9 \$	(24,4)	—	99,5 \$
Marge du BAIIA ajusté^{iv)}	9,0 %	(68,4) %	s. o.	5,9 %	12,2 %	(57,2) %	s. o.	9,4 %

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement. Les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou qui ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

^{v)} L'exercice 2022 comprend principalement les règlements judiciaires, les gains et les pertes de placements, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses. L'exercice 2021 comprend principalement les règlements judiciaires, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses.

35. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- les répercussions de la COVID-19 et du rétablissement après la pandémie, y compris les répercussions sur la chaîne d'approvisionnement, la disponibilité de la main-d'œuvre et les habitudes de consommation;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, la dynamique du marché du porc en Amérique du Nord, les perspectives de marge sur le marché d'exportation du Japon, les marchés du travail et les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la nature, la cause et les répercussions de l'incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de l'exfiltration des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'investissement et le rendement dans la catégorie des protéines végétales, l'accès au marché en Chine et au Japon, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'OPRCNA) et l'investissement dans des opportunités de croissance potentielle et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce international et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les répercussions associées à la propagation de maladies animales exotiques (comme la peste porcine africaine [PPA], et d'autres maladies animales, comme la grippe aviaire, ainsi que d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce, y compris la guerre en Ukraine;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service et les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attrayants, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société; et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);

- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes concernant l'incidence actuelle et les répercussions futures de la COVID-19 et des efforts de redressement post-pandémique, y compris les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques (y compris, sans s'y limiter, les marchés du porc en Amérique du Nord et à l'échelle internationale), les taux de change et la dynamique du commerce international;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société, y compris l'exécution de la stratégie dans le Groupe de protéines animales, l'exécution de la stratégie visant à atteindre un BAIIA ajusté neutre pour le Groupe de protéines végétales et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base (en particulier sur les marchés du porc et des aliments pour animaux), les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- le moment et la complexité du rétablissement à la suite de l'incident de cybersécurité, les risques associés à l'exfiltration des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la situation économique et la dynamique sociopolitique entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales; ainsi que l'incidence de la guerre en Ukraine sur les relations internationales, le commerce et les marchés;
- la propagation de maladies animales exotiques (y compris la PPA et la grippe aviaire), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité de capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations associés aux opérations, aux actifs et aux projets existants;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- les répercussions de la COVID-19 et du rétablissement après la pandémie sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions continues sur les tendances macro-socio-économiques;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; la dynamique sur le marché du porc et les marges à l'exportation au Japon;

- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques d'exfiltration des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris la guerre en Ukraine;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution des projets d'immobilisations, y compris les coûts, le calendrier et les variables réglementaires; tous ces facteurs ont une incidence sur le rendement du capital investi attendu;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques, y compris l'exécution de la stratégie visant à atteindre un BAIIA ajusté neutre dans le segment des protéines végétales;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, la croissance de la marge du BAIIA ajusté dans le Groupe des protéines animales, et l'objectif pour la marge du BAIIA ajusté dans le Groupe des protéines végétales (incluant le calendrier, le rythme et les répercussions des activités de restructuration) peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique 29 intitulée « Facteurs de risque » dans le présent rapport de gestion. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.